



# ACTES

4e Rencontres Nationales des Acteurs de la Solidarité avec Haïti  
&  
Célébration des 20 ans du Collectif Haïti de France

2&3 novembre 2012 | Paris

**« Des droits à conquérir, un développement à réussir »**

***Men sa nou ye, men sa nou vle, men sa k nan dyakout nou***

Le Collectif Haïti de France remercie ses partenaires.



Le Collectif Haïti de France remercie les personnes qui ont accepté à titre gracieux de prendre des notes pendant ces deux journées de Rencontres Nationales : Djems OLIVIER, Enol ALPHONSE, Nerlande BAZELAIS, Perterson FLEURDEUS, Dany SELME, Emeline SAUVIGNET, Cindy DROGUE, Mathilde ORY.

Le Collectif Haïti de France remercie Fabrizio SCAPIN et Accès-Média, l'unité audiovisuelle du Groupe Médialternatif, pour la réalisation de la vidéo de promotion de la manifestation.

Le Collectif Haïti de France remercie Francis DESCHAMPS, du Photoclub de Montataire, pour l'ensemble des prises de vues (crédits photos).

Rédaction : Cindy DROGUE - Octobre 2013

Relecture : Chantal GUERRIER, Mathilde ORY et Anne BERTIN



sous licence Creative Commons BY-NC-SA 2.0

Paternité + Pas d'Utilisation Commerciale + Partage dans les mêmes conditions (BY NC SA)

Le titulaire des droits (CHF) autorise l'exploitation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, ainsi que la création d'œuvres dérivées, à condition qu'elles soient distribuées sous une licence identique à celle qui régit l'œuvre originale.

*A Mimi,*



# Table des matières

<b>ALLOCUTIONS d'OUVERTURE.....</b>	<b>5</b>
<b>PRESENTATION DES INVITES.....</b>	<b>9</b>
<b>HISTOIRE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE.....</b>	<b>11</b>
<b>MIEUX COMPRENDRE HAITI : Quel engagement pour quel changement ?.....</b>	<b>15</b>
<b>Quelle est la situation des migrants dans les départements français d'Outre-mer?.....</b>	<b>17</b>
<b>LES ATELIERS.....</b>	<b>21</b>
<b>ATELIER 1   L'approche territoriale du développement et la décentralisation.....</b>	<b>22</b>
<b>ATELIER 2   Capitalisation des expériences de développement.....</b>	<b>24</b>
<b>ATELIER 3   Diagnostic organisationnel.....</b>	<b>27</b>
<b>ATELIER 4  Droit à l'information.....</b>	<b>28</b>
<b>ATELIER 5   Droit des migrants .....</b>	<b>31</b>
<b>ATELIER 6   Droit à la souveraineté alimentaire.....</b>	<b>35</b>
<b>DES APARTES RECREATIFS.....</b>	<b>42</b>
<b>Une belle soirée avec Rasin Ginen.....</b>	<b>42</b>
<b>Des pauses avec les produits Ethiquable.....</b>	<b>42</b>
<b>Des repas animés.....</b>	<b>42</b>
<b>MOT DE CLOTURE.....</b>	<b>43</b>
<b>Mise en scène de notre idéal de coopération.....</b>	<b>43</b>
<b>Le développement en Haïti, un changement de paradigme nécessaire.....</b>	<b>43</b>
<b>Tribune des partenaires.....</b>	<b>43</b>
<b>Message du Collectif Haïti de France.....</b>	<b>44</b>
<b>Et après les RN 2012 et les 20 ans du CHF ?.....</b>	<b>45</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>47</b>
<b>Le programme .....</b>	<b>47</b>
<b>Les participants.....</b>	<b>49</b>

## ALLOCUTIONS d'OUVERTURE

- Remerciements et mot de bienvenue de Mme **Mme Petronilla Comlan Gomez, Conseillère régionale Île de France**
- **Discours de Paul VERMANDE & Frantz CADET**, Président et Secrétaire du CHF



Nous nous rencontrons aujourd'hui, pour envisager ensemble de participer à l'avenir d'Haïti et des Haïtiens, donc nous nous saluons, nous nous offrons le sourire d'accueil, nous nous soumettons aux exigences de l'écoute (Kouté pou n tandé) et nous nous reconnaissons acteurs, partenaires et jardiniers de l'espoir (konbit lespowa).

En introduisant cette séance de travail, nous allons essayer de préciser les modalités d'action et d'organisation pour que nous soyons vraiment un COLLECTIF, pour travailler et réussir ensemble.

Mais nous ne pouvons pas débiter nos travaux sans avoir une pensée pour nos partenaires haïtiens répartis dans les Mornes d'Haïti et dans les quartiers des grandes villes ; ils viennent de subir une fois de plus des dommages très violents, dus non seulement à la nature mais à l'action des hommes qui provoquent le réchauffement climatique et ces dérèglements<sup>1</sup>. Le CHF a lancé un appel à dons<sup>2</sup> car il y a des urgences et nous nous engageons aussi pour des actions plus durables en vue de prévenir ces risques.

Parce qu'elle est fragile, nous nous devons de labourer cette terre d'Haïti avec des outils adaptés à sa situation et qu'il faut choisir pour prolonger les bras de nos frères qui sont champions de l'organisation de la survie, mais pas seulement de la survie, ... car ils aiment aussi la vie. Nous ne voulons pas pour eux l'espoir surréaliste du «Bon dié bon» ; pas non plus l'espoir idéaliste des porteurs d'opinions et des donneurs de leçons, mais l'espoir réaliste de ceux qui ensemencent encore la terre, de ceux qui transforment, en biens utiles, les maigres ressources du pays ; de ceux qui défendent les droits les plus élémentaires du peuple et de ceux qui tentent de mieux informer pour mieux aménager le chemin qui conduit au développement.

Vous étiez, chers amis, associés aux réflexions menées par le CHF depuis 2009. Elles ont conduit à la rédaction d'une charte et les objectifs qui y sont précisés, constituent pour nous tous, la feuille de route

<sup>1</sup> L'ouragan Sandy a touché Haïti le 24 octobre faisant **près de 40 morts; des milliers de maisons détruites ou emportées; des cheptels porcin et bovin amputés de centaines de têtes; des plantations de vivres alimentaires fortement endommagées.**

<sup>2</sup> Les sommes récoltées dans le cadre de la Collecte Solidarité Post-Sandy ont été attribuées à trois acteurs haïtiens œuvrant dans le secteur agricole : Veterimed, KROS et l'Association des Paysans de Vallée.

qui nous amène à faire que nos 20 ans soient la rampe de lancement de notre intitulé d'actions : « **Des droits à conquérir, un développement à réussir** ».

Tout d'abord, un grand merci à tous ceux qui ont préparé ces Rencontres et le 20ème anniversaire, et tout spécialement aux trois salariées Emeline SAUVIGNET, Cindy DROGUE et Mathilde ORY qui se sont dépensées bien au-delà de leurs fonctions « normales » pour que ces deux journées soient réussies.

### **1) Le Constat et des questions sur le Collectif**

Les 80 associations et les 150 membres individuels du CHF veulent avant tout soutenir leurs partenaires haïtiens, pour qu'eux-mêmes soient en mesure de participer au développement endogène du pays. Une des forces de notre réseau, c'est notre proximité réelle avec la population haïtienne.

Les précédentes Rencontres Nationales ont fait prendre conscience qu'il était souhaitable de passer de l'assistanat (envoi de dons et d'argent) au partenariat (collaboration, concertation et appui), pour dialoguer et se comprendre l'un et l'autre, pour construire et réaliser des projets les uns avec les autres. Beaucoup de micros-projets en France comme en Haïti peuvent amener des changements importants.

Le CHF a édité un 'Guide des Bonnes Pratiques', pour savoir comment transformer la générosité des peuples en vraie solidarité ; guide pour éviter des erreurs et pour qu'enfin nous aménagions les conditions pour que nos partenaires deviennent acteurs de leur propre développement.

Mais voulons-nous un impact vraiment positif de nos actions à moyen et à long terme sur les plans social, économique et culturel ? Si oui, nos projets doivent être plus conséquents, plus solidaires jusqu'à susciter des investissements importants dans des domaines vitaux comme :

L'extension des cultures vivrières locales et familiales, l'accès à l'eau potable et à l'irrigation, l'accès à l'électricité et à l'informatique, la création d'emplois et donc de revenus, la prévention des risques, etc.

Pour arriver à cela, il serait indispensable de :

- **s'unir ici en France mais aussi en Haïti**, sur ce qui fait consensus et rend possible le développement. Ce rôle est déjà pris en compte par les collectifs régionaux.
- **prendre appui sur des structures type ONGs qui disposent de compétences variées** et qui accèdent plus aisément, que les associations du CHF, à des moyens financiers plus solides. Au sein de l'EPFH, nous avons déjà des partenaires avec lesquels nous avons des valeurs et des démarches communes : AVSF, CCFD-Terre Solidaire, Médecins du Monde, Solidarité Laïque, SOS Enfants Sans Frontières, Zanmi la Santé Paris. Rapprochons-nous d'eux, ils travaillent tous dans des domaines qui sont eux aussi portés par des associations du CHF.
- **construire des projets dans une dynamique de partenariat et de solidarité internationale**. Les projets ne peuvent se limiter aux aspects matériels et financiers, mais ils doivent permettre de nouvelles pratiques sociales.

### **2) Affirmer nos acquis et aller encore plus loin**

Les partenariats mis en place avec des associations haïtiennes ainsi que des écoles, des centres de santé, des associations paysannes, des orphelinats, etc, doivent bien évidemment être poursuivis. Mais nous avons à engager un dialogue approfondi avec ces derniers sur les aspects économiques de la vie des familles qui sont dans leur sillage, même si elles ne sont pas adhérentes à leurs structures.

L'objectif à terme n'est-il pas d'arriver à promouvoir une certaine autonomie financière des familles ?

### **Un exemple de cet été 2012 ...**

Nous avons visité une école fondée par Enfants Soleil à Verrettes pour laquelle un champ de 5 hectares a été loué ; ainsi 27 familles peuvent cultiver et avoir un minimum de revenus à la fois pour elles-mêmes, mais aussi pour fournir une partie de la nourriture à la cantine scolaire.

Ailleurs, nous avons observé la construction de poulaillers, d'étangs de pisciculture, d'ateliers d'artisanat ou de transformation de fruits (confitures-fruits séchés). Il est nécessaire de soutenir les ateliers dans les villages où vous êtes présents, par un apport de fonds de roulement pour l'achat des intrants, par l'amélioration de la formation des employés, par une aide à la commercialisation de leurs produits...

Tout en continuant le soutien à nos partenaires habituels, ne pouvons-nous pas essayer d'élargir notre champ de préoccupations et de travailler avec d'autres associations et structures, ONGs haïtiennes, françaises et étrangères ?

### **Au-delà des aspects matériels, nous devons impulser des réflexions plus globales et revoir certains comportements.**

Les membres du Collectif Haïti de France se doivent d'être attentifs aussi aux contextes humain, administratif et même politique dans lesquels ils interviennent. Se limiter aux aspects matériels et à une amélioration souvent faible du niveau de vie, de la scolarité ou de la santé, n'a plus beaucoup de sens, car nous risquons rapidement de constater que les résultats obtenus sont remis en cause et même anéantis, soit par les éléments naturels, soit par des orientations politiques non démocratiques ou répressives<sup>3</sup>.

Depuis toujours, il nous semble indispensable que le CHF et ses membres se préoccupe du respect des droits des personnes avec lesquelles il est en relation.

### **3 ateliers de ces Journées sont dédiés à l'approche du développement par les Droits.**

Nous les évoquons ici, en guise d'introduction, sous la forme de questions :

#### **1- Comment un enfant ou un adulte, qui ne dispose pas d'état-civil (un million de personnes en Haïti n'auraient pas été déclarées à la naissance) peut-il vivre correctement, se déplacer si c'est nécessaire, exister simplement ?**

C'est la raison pour laquelle le CHF a entrepris un travail de terrain avec le GARR (Groupe d'Appui aux Réfugiés et Rapatriés) sur cette question ; mais il y a nécessité aussi pour toutes les associations intervenant dans un village ou un quartier de parler avec les maires et les élus des CASEC, de la présence ou de l'absence des officiers d'état civil, de leur indiquer les projets et les actions que nous menons sur le territoire que ces autorités (élues) administrent.

#### **2- Comment se nourrir convenablement en milieu rural si la possibilité de faire des cultures vivrières avec sa famille n'est plus possible ?**

---

<sup>3</sup>Une lettre ouverte a été adressée à ce sujet par le CHF au Président MARTLLY en octobre 2012. Elle est consultable à l'adresse suivante : <http://www.collectif-haiti.fr/actualite-du-chf-51-lettre-ouverte-au-president-michel-martelly>

Peut-on trouver des moyens de générer des ressources et des revenus aux familles ? Le programme Manman Bèf est un premier exemple, l'aide à l'achat de semences locales pratiquée dans les associations du CHF en est un second. Face aux effets de ces intempéries répétitives et violentes, il nous faut rajouter le financement des installations pour prévenir les risques. Par ces types d'investissement, nous soutenons la paysannerie et les ruraux (60 % de la population) sur qui reposent les réelles chances de changements socio-économiques en Haïti. Dans presque tous les ateliers, il nous faudra revenir sur la valeur d'investissement pas suffisamment comprise et pas assez présente dans les actions de reconstruction du pays.

**3 - Comment nos partenaires et les jeunes sont-ils informés de ce qui se passe dans leur région, dans leur pays et dans le nôtre, dans le monde ?** Faut-il favoriser l'accès à Internet et la création et la pérennisation de Télécentres Communautaires du Groupe Médialternif ? Comment peuvent-ils faire connaître à l'extérieur ce qui arrive dans leur village et leur quartier ?

Les articles d'Une Semaine en Haïti (USH) et de Nouvelles Images d'Haïti (NIH) peuvent nous aider à comprendre un peu mieux la situation du pays et de vos partenaires haïtiens. **N'hésitez pas à en parler au comité de rédaction et à la commission information.**

En conclusion de ce propos introductif, nous vous dirons qu'il nous faut poursuivre. **Nous devons continuer d'être les porteurs d'une parole la plus positive possible sur Haïti, des ambassadeurs des bonnes pratiques. Nous devons continuer à interpeller et sensibiliser, par des actions concrètes et par des projets réalistes et viables, les élus et les politiques pour que les quatre siècles d'Histoire commune à nos deux pays ne soient pas oubliés.**

Nos travaux durant ces deux journées peuvent contribuer à l'obtention de résultats tangibles. La présence de plusieurs partenaires haïtiens et des représentants des Haïtiens de Guadeloupe et de la Guyane est une opportunité, pour nous toutes et tous, de parvenir à concrétiser certains aspects de nos bonnes intentions et de nos riches idées.

En tant que Président et Secrétaire du CHF, nous déclarons donc les 4èmes Rencontres Nationales de la Solidarité avec Haïti ouvertes.

Bon travail dans les ateliers. Bonnes discussions au cours de ces journées.

**Que nos échanges soient instructifs pour nous tous et constructifs pour Haïti.**

## PRESENTATION DES INVITES

Par Frantz CADET, Secrétaire du CHF



Le slogan en créole a été choisi pour interpeller nos invités qui déclineront, de manière personnelle et organisationnelle, le «Men sa nou ye»; le «men sa nou vle», le «men sa k nan dyakout nou».

Ce sera donc : Qui suis-je ? Qu'est-ce que je veux pour mon pays ? Voilà l'action que je mène, le projet que je porte pour ma communauté, ma région, mon pays .

**Nos amis, mes compatriotes, sont, comme le voulait le CHF, des actifs protecteurs des droits que nous défendons pour les Haïtiens - du dedans et du dehors - et du type de**

**développement que nous souhaitons pour le pays d'Haïti. Ils seront présents dans les ateliers, pour témoigner de leurs actions et de leur engagement et, bien sûr, y animeront les débats et y apporteront leur vision de la chose vécue, de la difficulté de l'acte à poser, de l'indicible pensée à faire mûrir et de tout ce qui fait l'originalité d'Haïti.**

**Ils et elles vont tout nous dire et commencer à vider, là devant nous, leur « dyakout » (leur cabas) :**

- Elle est agronome-zootechnicienne et directrice de VETERIMED, ONG spécialisée en santé et production animale. Son organisation anime un vaste programme puisqu'elle entreprend de : renforcer les acteurs locaux (les producteurs) pour améliorer leur revenu, influencer l'évolution de la population agricole, structurer le sous-secteur élevage et protéger l'environnement. Pour cela, il convient, dit-elle, de réinstaurer l'élevage familial; de développer la filière lait; de renforcer la mise en réseau des acteurs; de promouvoir l'investissement solidaire et d'installer des techniques d'élevage compatibles avec la sauvegarde de l'environnement. Ces concepts progressistes sont défendus par **Rosanie MOÏSE**.
- *Étudiante en droit et en sciences politiques, secrétaire de l'association de coordination Tèt-Kole en Guadeloupe elle milite pour une intégration des émigrés haïtiens dans la société guadeloupéenne et pour leur insertion sociale grâce aux échanges culturels. A cet effet, l'association: tient des permanences; organise des manifestations de revendications et propose des temps forts à caractère socioculturel aux acteurs guadeloupéens et aux Haïtiens. Cette lutte contre l'arbitraire et l'absurde est menée par **Marie-Spérata SAINT-VICTOR**.*
- *Sociologue et expert en tourisme éco-montagne, il est un des animateurs de l'APV (Association des Paysans de Vallue). Il revendique pour celle-ci le statut d'organisation paysanne autant que d'ONG, vieille de 25 ans, qui a su organiser le développement rural et communautaire de la région goavienne. En recherchant une vie meilleure pour leur pays, les habitants de Vallue, dit-il, visent un environnement restauré et protégé et des communautés durables et prospères. Les paysans semblent avoir trouvé la recette organisationnelle et les moyens structurels pour qu'à Vallue, on y trouve: agriculture,*

enseignement, éducation à la protection de l'environnement, santé, artisanat de l'agro-alimentaire, infrastructures touristiques, métiers de l'artisanat, communication, sensibilisation aux risques. C'est ce paradis suspendu entre Grand et Petit-Goave qu'anime **Abner SEPTEMBRE**.

- *Président du GARR (Groupe d'Appui aux Réfugiés et Rapatriés) qui nous précise que les axes d'intervention de son association sont le plaidoyer, les droits humains du migrant et la réinsertion des rapatriés. Instaurer au nom de l'« économiquement et du socialement » juste, la justice sociale et la libre circulation des personnes constitue son crédo. Pour cela, il stimule les 9 structures militantes du GARR pour qu'elles offrent un appui aux déplacés internes, pour qu'elles fassent un plaidoyer sur l'état civil et sur les droits humains du migrant, et pour qu'enfin elles luttent contre la violence faite aux femmes et pour les logements sociaux. Ce front qui a franchi les frontières pour mener ces combats est tenu et animé par **Charles CHAVANNES**.*
- *Médecin généraliste à l'Hôpital du Foyer Ste Camille de la Croix des Missions, il se définit comme un agent de santé de proximité qui souhaite disposer de moyens plus importants qu'actuellement pour offrir des soins de qualité à ses nombreux patients. Il se sent déterminé à bien gérer les fruits de la solidarité, à pouvoir améliorer ses compétences pour enfin réussir son projet d'accessibilité du plus grand nombre aux soins de santé publique. C'est le rêve éveillé du **Dr Frantz GERMAIN**.*
- *Après des études en économie, il devient intervenant social puis enchaîne 30 ans de carrière dans le journalisme. Il fonde, il y a 10 ans, le Groupe Médialternatif. Il y milite pour la démocratisation de la communication et le progrès de la société haïtienne. Il souhaite pour cela faire durer son réseau alternatif d'information et placer le mouvement social haïtien sous les projecteurs de l'actualité. Par l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication et par l'accès à l'image, il espère ouvrir l'espace public jusqu'à faire cheminer dans les jeunes esprits la notion de citoyenneté. C'est l'obsessionnelle pensée de notre ami **Gotson PIERRE**.*
- *Il est enseignant, doctorant en gestion de la santé publique, il représente le KAM (Kollektif Aji pou Moun) de Guyane où il milite pour les droits humains. Il voudrait que les populations vulnérables, notamment les Haïtiens, puissent bénéficier des droits de base. Pour cela, les membres de son association organisent des manifestations de soutien, des tournées dans les quartiers populaires et tiennent des permanences pour accompagner les personnes en difficultés. De manière circonstancielle, il est parti d'un pays déboisé pour une vie d'actions sur une terre très boisée sous le nom de **Milot OXIGENE**.*

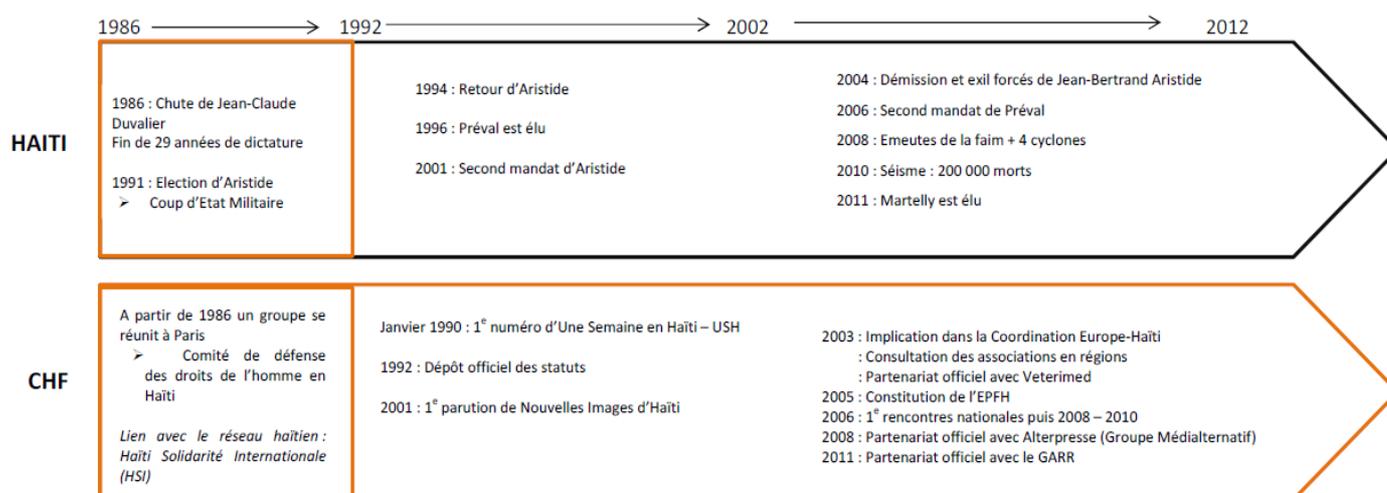
# HISTOIRE DU COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE

Table-ronde en présence de Alain LE GENTIL, Jean-Pierre ALAUX, Jean-Michel ANNEQUIN, Frantz CADET, Joseph PERRETON

Modérateur: Gotson PIERRE



De gauche à droite : Jean-Pierre ALAUX, Jean-Michel ANNEQUIN, Gotson PIERRE (Animateur), Alain LE GENTIL.



## Alain Le Gentil nous raconte :

« Même si aujourd'hui, on fête ses 20 ans, dans la réalité le Collectif Haïti de France est né en 1986. Février 1986, c'est la chute de Duvalier. C'est dans ce contexte précis que le CHF a pris naissance. La première idée de faire un collectif Haïti est venue d'une organisation qui s'appelle Comité Français de Défense des Droits de l'Homme en Haïti en la personne de Paul Cozigon.

Dès le départ, il s'agit d'essayer de mettre ensemble quelques-unes des grandes associations françaises travaillant en Haïti. En juin 1986, on a envoyé un courrier à 12 organisations (AICF, Association du 21 juin, CCFD, CIMADE, etc.).

*Après le départ de Paul Cozigon, Alain Le Gentil prend le relais à l'IRAM et crée le Collectif Haïti France. Le 14 octobre 1986 a lieu la première réunion dans les locaux de la CIMADE à Paris. Huit associations ont participé à cette réunion. En termes d'objectifs, il s'agissait, tout d'abord, d'échanger un certain nombre d'informations sur Haïti en lien avec Haïti Information Libre (un bulletin d'informations libre), de produire des analyses communes sur la situation dans ce pays, de créer un minimum de coordination entre les associations en question, lieu d'échanges et de réflexion des associations membres et, si nécessaire, de faire des interventions auprès des autorités ici en France et en Haïti notamment sur la question des droits humains.*

*Dès le début, il avait été envisagé de travailler sur la question d'appui aux Haïtiens en France qui souhaitaient rentrer en Haïti. Avec Haïti Informations Libre – un bulletin mensuel existant depuis septembre 1986 – l'idée était de fournir des informations sur la situation des Droits de l'Homme en Haïti et de créer, à termes, une agence de presse indépendante.*

*Avant la création du Collectif Haïti de France, il existait déjà un autre lieu de concertation qui s'appelait Réseau Solidarité Haïti, créé en juin 1985. Au fil du temps, le Collectif s'élargit à d'autres personnes – au départ c'étaient des représentants d'associations qui participaient, à titre individuel. A partir de 1987, Jean-Pierre Alaux nous rejoint ainsi que Didier François, René Benjamin, etc.*

*La fin de l'année 1987 est marquée par des événements extrêmement graves en Haïti, les élections présidentielles et législatives se terminent par un bain de sang. Le Collectif avait organisé plusieurs missions d'observations.*

*A la fin de 1987 et au début de 1988, il y a eu des réflexions internes sur le fonctionnement du Collectif pour s'adapter au nouveau contexte en Haïti. On a procédé à la mise en place d'une cellule de coordination de trois membres, à la création de quatre groupes de travail permanents : finances, médias, relations extérieures, études.*

*Du 22 décembre 1987 au 6 janvier 1988 paraissent les premières lettres d'information hebdomadaire du CHF, ce qui deviendra 'Une Semaine en Haïti', le bulletin hebdomadaire du CHF à partir de janvier 1990. C'est un travail énorme qui a été fait en ce sens. Les missions en Haïti ont continué. En 1989, il y avait le projet d'organiser des rencontres avec des organisations paysannes, des syndicats, des organisations de femmes, des églises, en coordination avec d'autres groupes de solidarité avec Haïti en Suisse, en Allemagne, en Angleterre et en Belgique.*

*En juillet 1989, le CHF a participé au sommet des 7 peuples parmi les plus pauvres de la Mutualité à Paris. En septembre, nous avons accueilli en France Micha Gaillard, qui représentait Haïti Solidarité Internationale (HSI), invité par Frères des Hommes, et nous avons publié des communiqués de presse sur la situation des Droits de l'Homme en Haïti. »*

**Gotson Pierre : Alain Le Gentil, dès le départ, les questions du développement étaient-elles présentes au Collectif ?**

*Alain Le Gentil : « Au sein du Collectif, on travaillait avant tout sur les questions d'information, c'était avant tout par rapport à la défense des Droits de l'Homme. »*

**Jean-Pierre Alaux (membre fondateur du Collectif, ancien journaliste du Monde Diplomatique) : Je veux poser une question à Alain. Pendant plusieurs années, le Collectif n'avait pas de statut. On évoluait dans l'informel ?**

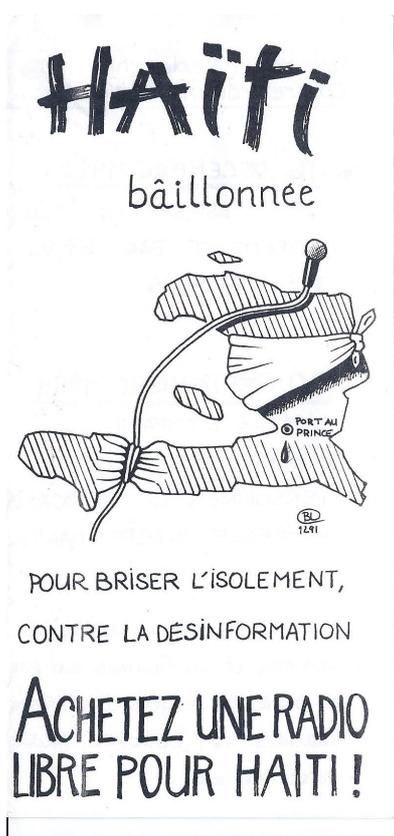
*Alain Le Gentil : « C'est tout à fait juste. Au départ, ce n'était pas notre préoccupation. Le premier statut du Collectif retrouvé date de novembre 1992, selon Cindy Drogue. »*

**Jean-Pierre Alaux :** « *Je ne me considère pas comme fondateur du Collectif, même si je suis arrivé en 1986. Mon arrivée ne correspond pas à un engagement. Je suis arrivé comme un curieux qui ne connaissait rien. J'ai découvert dans les archives de ma famille que j'avais un ancêtre qui, « crevant de faim » au 18<sup>e</sup> siècle dans le sud-ouest de la France, était parti en Haïti, il avait créé une entreprise de construction. Par ailleurs, j'étais journaliste et j'avais envie d'approcher Haïti sous cet angle-là. J'avais posé la question à des amis engagés dans la vie associative en Haïti et j'avais donc atterri dans ce petit groupe qui avait des connaissances sur Haïti. J'ai rédigé pendant de longues années « Une Semaine en Haïti ». J'ai écrit le bulletin, au début 90, à la machine à écrire, pendant la nuit du mardi au mercredi, chaque semaine. J'allais le mercredi matin, très tôt, faire environ 300 photocopies dans une imprimerie aux Halles. Je portais les copies à des bénévoles du Collectif Haïti de France, rue de la glacière, qui mettaient sous enveloppe et expédiaient le bulletin aux adhérents. »*

**Gotson Pierre :** **Jean-Pierre Alaux, 1986 c'est la chute de la dictature de Duvalier et 1991 c'est le coup d'Etat contre le gouvernement démocratique de Jean-Bertrand Aristide. Vous souvenez-vous de l'atmosphère qui a régné plus ou moins dans votre équipe à ces moments-là ?**

**Jean-Pierre Alaux :** « *Je ne m'en souviens pas très fraîchement, mais un peu. Évidemment, le Collectif était très soucieux du développement, de la création de la démocratie en Haïti. Donc, on était dans un état de choc quand le processus démocratique a été mis à mal dans le pays. Le but d'« Une Semaine en Haïti » c'était de montrer qu'il existait des forces démocratiques en Haïti, qu'il existait une volonté populaire, qu'il existait des débats sur place. »*

**Jean-Michel Annequin :** **rédacteur d'USH pendant 15 ans**



« *Après le coup d'État, « Une Semaine en Haïti » est paru plus qu'une fois par semaine. Je suis arrivé au Collectif Haïti de France en 1986 en tant que membre du réseau Haïti de Frères des Hommes dont j'étais le coordonnateur. Une Semaine en Haïti a commencé par être sur répondeur téléphonique. Notre cible principale était les Haïtiens vivant en France, pour leur donner des informations sur la situation en Haïti. En ce qui concerne la question du coup d'État, pendant longtemps, nous nous réunissions toutes les semaines»*

*L'idée était d'essayer d'avoir une action concrète par la mise en place de radio clandestine en Haïti. Des émetteurs ont été achetés, transportés en RD, qui ont passé la frontière. Il y en a au moins un qui a émis sur Port-au-Prince qui n'a pas duré trop longtemps. On se demandait pourquoi le gouvernement haïtien n'avait pas pris une telle initiative.*

*Il y a eu une crise au sein du Collectif avec le départ d'une partie des têtes pensantes du Collectif, dont Jean-Pierre. On est réparti avec une équipe qui était largement renouvelée, le Collectif s'est maintenu avec Une Semaine en Haïti, on a mené diverses actions, on a repris les pétitions pour le retour en Haïti des Archives de l'armée emportées par l'armée américaine, le Collectif a participé à une campagne internationale pour que Washington rende ces archives. Il y a eu entre 1995 et 2000, une refonte des abonnés à Une Semaine en Haïti. En 2000, le rapport moral du Collectif disait clairement aujourd'hui, il faut débattre de l'existence du Collectif. »*

## **Frantz Cadet : secrétaire du Collectif depuis 2008**

*« Malgré mon âge avancé, je représente la jeunesse du Collectif. En quittant Haïti en mai 1968, j'ai laissé une dizaine de camarades dans les geôles de Duvalier. J'ai milité au sein d'Amnesty International pour la libération de ces camarades et des prisonniers de Duvalier. Je me suis installé à Toulouse. Nous avons eu la chance d'avoir dans cette région un historien passionné de la vie de Toussaint Louverture. Il a publié un livre. On a organisé trois semaines d'activités à Toulouse pour la commémoration de l'indépendance d'Haïti, c'est ainsi qu'on s'est rapproché du Collectif. On a fait venir à Paris les représentants des associations agissant pour Haïti partout en France (Bordeaux, Lille, Nantes, Rennes). A Toulouse, on a constitué le CHAMP (Collectif Haïti des Associations de Midi-Pyrénées), en Rhône-Alpes, c'est le réseau Rhône-Alpes pour Haïti, des balbutiements à Marseille. Je pense que le Collectif, en réunissant ces groupes, s'est définitivement porté sur le développement. C'est pourquoi le Collectif a changé de visage. »*

## **Gotson Pierre : Parlez-vous aussi du mot « Assistance » qui est un phénomène important aujourd'hui dans la vie en Haïti?**

Frantz Cadet : *« Le mot assistance n'est pas trop apprécié au Collectif. L'urgence ne prépare pas au développement. Comment dépenser autant d'argent pour aider Haïti et pourquoi ne pas préparer l'avenir ? »*

Frantz Cadet rend hommage à René Benjamin

Jean-Michel Annequin a rappelé que Talégrand Noel a présidé le Collectif de x à x. Selon Jean-Pierre Alaux, le Collectif a été aussi le lieu d'une autre expérience : aider les sans-papiers haïtiens en France. Dans les mouvements de protestation, les sans-papiers haïtiens étaient toujours absents, selon lui. On a lancé une association du nom Aide et Soutien aux Haïtiens de France. Du point de vue de l'activiste, on a totalement échoué. Les Haïtiens ne manifestaient pas beaucoup publiquement.

Paul Vermande a pour sa part souligné la participation d'Auguste Joint et de Benoît Fauchoux en tant qu'anciens présidents. Les contributions de Daniel Henrys et de Serge Gilles ont été saluées. Les noms d'autres collaborateurs du Collectif, comme Jean Lhérisson, ont été cités.

## **Débat**

Chantal Guerrier se souvient du service de répondeur téléphonique mis en place par le Collectif. Ce service était très utile, selon elle. Fondatrice d'une association dans l'Oise, Chantal dit avoir eu la chance d'assister à la première rencontre nationale du Collectif Haïti de France.

Geneviève se souvient quant à elle, des soirées publiques ? du Collectif, organisées le mercredi.

Nerlande Bazalais, jeune Haïtienne vivant en France, pense que le Collectif aide beaucoup les Haïtiens de France. Elle demande aux jeunes de s'engager, d'adhérer à des associations pour pouvoir avancer.

Des mots spéciaux ont été présentés à Bernard Leray qui a travaillé pour que l'Histoire d'Haïti soit dans les manuels scolaires en France.

## **MIEUX COMPRENDRE HAITI : Quel engagement pour quel changement ?**

Tribune avec Chavannes CHARLES, Rosanie MOISE, Milot OXIGENE, Gotson PIERRE

### **Une quête de changement qui dure**

Le changement, un des motifs du renversement de la dictature en 1986.

La population était fatiguée de la répression, de la corruption et du pillage systématique des ressources du pays.

Elle entendait changer de cap et mettre la société haïtienne sur les rails de la démocratie et du développement durable.

Le changement voulait dire changer l'Etat : un État au service du bien-être de la nation entière et pas un instrument aux mains des minorités dominantes contre l'intérêt commun.

Le changement voulait dire la participation citoyenne dans les processus nationaux et la transparence dans les prises de décision.

Le changement voulait dire la possibilité pour la majeure partie des Haïtiennes et Haïtiens d'être les actrices et acteurs du futur d'Haïti.

### **Quels acquis de cette quête de changement ?**

Bien sûr, une certaine liberté d'expression perdue en dépit de la volonté d'administrations politiques successives et de forces d'argent.

Dans une certaine mesure, une liberté d'association et de manifestation sous haute surveillance.

Mais :

Haïti se débat encore dans une espèce de marasme qui tend à décourager les volontés de transformations sociales qui se sont manifestées au cours des dernières décennies.

L'État se fait de plus en plus absent et ne montre aucune velléité à assurer la défense de l'intérêt national et du bien commun. Il s'accommode bien d'une occupation étrangère qui refuse de dire son nom et enlève tout son sens au mot souveraineté.

Les élections, mécanisme de renouvellement du personnel politique, sont plus perçues aujourd'hui comme une formule pour créer des emplois et se doter d'une immunité pour faire des affaires louches.

On a assisté et on assiste encore à la réduction de l'État à sa plus simple expression. L'État de service attendu ne s'est jamais mis sur pied.

Le projet de démocratie à orientation participative, consacrée par la constitution de 1987 a échoué. De coups d'État en coups d'État. De gouvernements autoritaires en gouvernements autoritaires, la Constitution a été réduite en un torchon, jusqu'à son amendement à la va vite en 2011 qui a consacré la mise au rencart du processus participatif.

L'indépendance de la justice est demeurée un vœu, tandis que l'injustice s'est confirmée comme la règle.

Les choix économiques ultralibéraux et sans nuances adoptés depuis plus de 20 ans ont amené à la diminution progressive des capacités de production du pays, au renforcement de la dépendance et l'assistanat ainsi qu'à l'accroissement de la pauvreté.

L'environnement s'est davantage fragilisé dans un pays considérablement affaibli dans ses capacités de réponse à des catastrophes dont les dimensions se font de plus en plus importantes.

### **Quel changement dans un tel contexte ?**

Le changement, ce serait commencer par inverser cette tendance et recréer pour les forces vives l'espoir d'une autre Haïti possible.

Comment l'engagement citoyen pourrait-il se mettre en adéquation avec ce défi de taille ?

Un certain nombre de questions se posent à la citoyenneté dans le contexte haïtien :

- Faut-il s'engager dans l'éducation populaire ? Recommencer patiemment à faire le travail de fourmi d'éveil des consciences ?
- Faut-il créer des passerelles entre le social et le politique ?
- Cette démarche, est-elle en mesure d'assurer une résonance politique aux politiques et aux préoccupations sociales ?
- Comment revaloriser l'engagement politique et à quel point la promotion et la défense de l'éthique dans l'action politique, peuvent-elles y contribuer ?
- Comment peut-on faire foisonner les initiatives socio-économiques en assurant leur viabilité, leur autonomie progressive et trouver par ce biais des réponses à des problématiques nationales ?
- Peut-on, par la diffusion, la vulgarisation et promotion des expériences de coopération solidaire horizontale, susciter une conscience critique vis-à-vis de la coopération traditionnelle verticale ?

Voilà des questions qui nous interpellent ou qui devraient nous interpellier en tant que citoyens haïtiens, ou citoyens solidaires de la cause d'Haïti.



## Quelle est la situation des migrants dans les départements français d'Outre-mer?

Tribune avec OXIGENE Milot et SAINT-VICTOR Marie-Sperenta



### EN GUYANE

#### Intervention de Milot OXIGENE

L'origine de l'immigration haïtienne en Guyane française remonte aux années 1963-1965 [PIANTONI, 2009], où une cinquantaine d'immigrés s'établissent. Venus principalement des sections communales des villes d'Aquin, de Miragoâne, dans le sud d'Haïti, les Haïtiens deviennent en deux décennies une main-d'œuvre essentielle pour la construction du centre spatial guyanais (1965-1970) puis aux grands travaux d'infrastructures initiés par la décentralisation (1985-1995). Il s'agit d'une filière migratoire principalement clandestine [GORGEON, 1987]. Les immigrés arrivent en avion par le Surinam, puis traversent le fleuve Maroni illégalement pour se rendre à Kourou et à Cayenne.

Depuis le séisme de 2010, une nouvelle filière clandestine s'est créée via le Brésil. Certains migrants arrivent légalement par avion en Guyane depuis Haïti avec un statut de touriste puis « se fondent dans la nature » au bout de trois mois. La grande majorité des candidats au départ sont des ruraux, pas forcément les plus démunis car ils possèdent des biens [CALMONT, 1993]. En effet, pour payer leur voyage, les paysans peuvent vendre ou hypothéquer leurs biens. L'immigration haïtienne se développe rapidement en Guyane grâce au regroupement familial. Le flux augmente et se diversifie dans les années 1980-1990 pour atteindre les chiffres de 14 143 personnes en 1999 et 20 471 en 2008 selon l'INSEE.

### Un phénomène de rejet

Les immigrés haïtiens issus de la paysannerie (région d'Aquin dans le sud d'Haïti) s'installent dans des bidonvilles à la périphérie de Cayenne (Eau-Lisette, Cité-Bonhomme, Les Manguiers...). Ils sont majoritairement analphabètes ou illettrés et travaillent dans l'agriculture, la maçonnerie ou comme jardiniers ou femmes de ménage... Des conditions précaires propices à l'exclusion. Cette situation favorise également le rejet par la population d'accueil. Les Haïtiens sont accusés de tous les maux du département : « ils nous envahissent avec leurs maladies », « ils viennent nous voler notre travail ». Il s'agit d'une véritable stigmatisation d'un groupe socioculturel.

La Guyane, durant la décennie 1980-1990, a connu successivement plusieurs crises économiques touchant tous les secteurs d'activité. La plupart des Haïtiens qui travaillaient dans les bâtiments ou travaux publics comme manœuvres, se sont vite retrouvés au chômage. Les contrôles administratifs augmentent et les emplois de domestique, de jardinier ou d'homme à tout faire, qu'ils occupent chez les particuliers, se raréfient. Assujettis aux bonnes dispositions de leurs employeurs, les conditions de vie de ses « jobeurs », deviennent de plus en plus précaires. Un grand nombre d'entre eux, touchent les allocations familiales et le R.M.I ; une situation qui contribue à stigmatiser davantage cette population, la rendant responsable des déficits publics. Ce phénomène de rejet se ressent beaucoup moins aujourd'hui avec l'intégration sociale et professionnelle des Haïtiens. Aujourd'hui, nombre d'entre eux sont chefs d'entreprise et participent

activement à la vie économique du pays. D'autres générations d'Haïtiens intègrent la société guyanaise qui se retrouve en pleine mutation.

Ceci étant dit, il perdure d'importants obstacles, en Guyane, à l'épanouissement des migrants haïtiens. Le plus important est lié aux problématiques de droit au séjour.

### **Problématiques liées au territoire**

- ◆ La Guyane, comme tous les départements français d'outre-mer, fait l'objet, en matière de droits des étrangers, d'un régime dérogatoire. Ainsi, ils ne disposent pas d'un droit au recours suspensif et les procédures d'interpellation et d'expulsion sont facilitées.
- ◆ Les Haïtiens, de part les conditions matérielles et les conditions de leur départ, subissent une exclusion sociale et administrative et font l'objet d'une maltraitance importante.

### **Problématiques de reconnaissance sur le territoire**

Depuis 2010, la police aux frontières de St Georges de l'Oyapock ne délivre plus de laissez passer provisoire qui permettait aux demandeurs d'asile de se rendre à la préfecture de Cayenne pour y remplir une demande. Empêchés par les contrôles routier de la PAF, les demandeurs sont obligés d'emprunter les voies maritimes pour se rendre à Cayenne. Ces dispositions policières ont pour effet d'entraîner les nouveaux arrivants vers des filières clandestines, dangereuses et onéreuses de passeurs.

Hormis l'arrêt des expulsions vers Haïti à la suite du séisme de 2010, aucune mesure de facilité d'obtention d'une régularisation n'a été mise en place. A peine quelques dizaines de familles haïtiennes ont pu obtenir une protection temporaire du fait de l'action des associations de défense des droits humains en Guyane et Guadeloupe. Pire, les refoulements d'Haïtiens arrivés aux frontières des départements d'outre-mer et de métropole se sont poursuivis et d'énormes difficultés ont été recensées pour permettre le regroupement familial dans cette période dramatique.

Les autorités françaises ont pris la décision de reprendre les reconduites d'Haïtiens. Plusieurs cas ont été recensés sur le territoire français. En Guyane, on s'attend à un retour prochain des mesures d'éloignement.

### **Problématiques d'obtention d'un titre de séjour**

Le cadre des régularisations et des délivrances de titre de séjour des Haïtiens adultes fait très souvent références à des mesures exceptionnelles. En dehors des titres « parent d'enfant français », « double droit du sol », « étudiant »,... l'ensemble des mesures invoquées issues du CESEDA sont livrées à l'appréciation du Préfet.

Les cas les plus difficiles de régularisation sont observés pour les célibataires sans enfant et sans famille, contraints de faire valoir leur ancienneté sur le territoire (au moins 10 ans) et de démontrer des preuves flagrantes d'« intégration » dans la société française

La délivrance systématique d'OQTF (obligation de quitter le territoire français) et IRTF (interdiction de retour sur le territoire français, complexifie grandement les démarches de demande de titre de séjour. Chaque arrêté portant les mentions OQTF et IRTF entraîne une démarche de contestation et de recours auprès du tribunal administratif. Sans l'annulation de la délivrance du refus de la préfecture, aucune démarche de régularisation ne peut aboutir favorablement. Les délais de réponse de délivrance d'un titre sont de fait allongés. La délivrance systématique d'OQTF et IRTF participe à la dissuasion de régularisation mis en place par l'administration.

Dans de très nombreux cas, à la suite d'une demande de régularisation, la préfecture convoque le demandeur par courrier, en vue de délivrer un refus de délivrance de titre de séjour assorti d'OQTF et d'IRTF.

### **Problématiques d'aide et d'orientation des ressortissants**

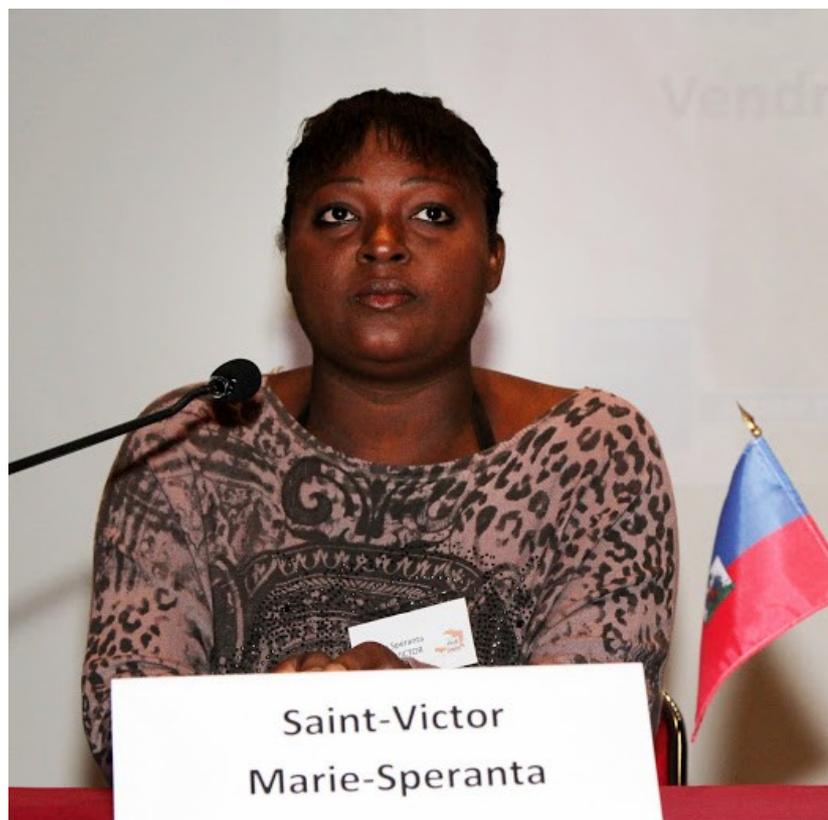
En Guyane, plusieurs structures d'accompagnement et d'information des demandeurs de carte de séjour et demandeurs d'asile sont présentes sur le territoire.

Ces structures ne sont pas réparties de manière homogène sur le territoire et sont fortement concentrées sur l'île de Cayenne. L'aide à la régularisation d'une situation administrative est difficile dans les communes éloignées des grands centres urbains, alors que des populations importantes de ressortissants haïtiens y résident.

Les structures d'aide à la régularisation administrative sont de natures diverses. Elles remplissent des objectifs et des prérogatives associatives variés.

Lorsque les Haïtiens ont recours à des avocats, des entreprises privées d'écrivain public les tarifs sont souvent élevés pour un service rendu qui n'est pas toujours à la hauteur du prix payé et jouent sur le manque de connaissance de leurs clients.

Pour conclure cet exposé, il est à rappeler qu'un nombre conséquent d'Haïtiens ne maîtrisent pas la langue française, n'a pas la culture de l'écrit et ignore le fonctionnement des institutions françaises. Or, face à une administration française complexe, chaque jour plus exigeante, qui ne communique qu'à travers des écrits, la communauté haïtienne se retrouve rapidement en difficulté. Malheureusement, en Guyane, il y a très peu de médiateurs, de personnes ou associations intermédiaires pouvant aider la communauté dans un processus d'intégration par l'accès aux droits communs, et ce malgré la présence de nombreuses associations haïtiennes sur le territoire. Les associations communautaires qui existent manquent de compétence en la matière. C'est pourquoi il serait intéressant d'explorer la possibilité d'échanges, de partenariats et de concertations entre les associations de la France hexagonale et des outre-mer.



### **EN GUADELOUPE**

#### Intervention de Marie-Speranta SAINT-VICTOR

La Guadeloupe est une île de la Caraïbe. Elle est formée de deux îles principales, Basse-Terre et Grande-Terre, séparées par un bras de mer, la Rivière Salée, et de plusieurs petites îles.

Malgré son nom, la Basse Terre est la plus élevée (volcan de la Soufrière, 1467 m); Grande-Terre est un plateau qui dépasse à peine 100m. Plusieurs îles complètent l'archipel: La Désirade, Marie-Galante, les Saintes et Petite-Terre.

La Guadeloupe compte 11 500 Haïtiens en situation régulière selon les statistiques de L'INSEE. On y retrouve 4 000 à 5 000 en situation irrégulière selon les chiffres du consulat haïtien en Guadeloupe.

Comme pour le cas de la Guyane, l'arrivée des migrants haïtiens dans le département de la Guadeloupe est liée à l'activité économique d'un exploitant français, anciennement installé en Haïti dans la région de Léogane, qui choisit de venir en Guadeloupe pour monter une nouvelle exploitation agricole. Il recruta alors des travailleurs de la région haïtienne d'où il venait.

Tout comme en Guyane, les Haïtiens en Guadeloupe travaillent majoritairement dans le milieu agricole. Mais on en recense également parmi la main d'œuvre attachée à la construction. Les femmes se retrouvent généralement à tirer un revenu de petits commerces. En Guadeloupe, les attitudes et les discours stigmatisants voire xénophobes, font partie du quotidien des migrants haïtiens.

« Venir d'Haïti est porteur d'un capital symbolique négatif qui augmente la stigmatisation. » précise l'anthropologue Maud Laëthier. Et comme les Haïtiens de Guyane, ceux de Guadeloupe rencontrent de très importantes difficultés administratives.

La Coordination Tet-Kole en Guadeloupe, première association d'Haïtiens créée en Guadeloupe, est une association qui a vu le jour le 13 octobre 1991, et qui a été fondée par des Haïtiens : M. Théodore, M. Astrel notamment ainsi que par des Guadeloupéens comme le père Céleste et M<sup>me</sup> Dany qui souhaitaient s'impliquer dans une action pour le respect de la dignité des Haïtiens.

L'association Tèt Kole est affiliée à d'autres organisations comme Saint-Vincent-de-Paul et Secours Catholique. Cette association est organisée de façon satellitaire : autour de cinq cellules à Prise-d'eau, Capesterre, Petit-Canal, Pointe-à-Pitre et Morne-à-l'Eau.

L'association vise à aider les ressortissants haïtiens à s'intégrer dans la société guadeloupéenne, tout en valorisant leurs compétences, leurs qualités, en leur faisant connaître leurs droits et devoirs et en mettant en valeur leur culture.

**Les cellules travaillent auprès de différentes catégories de bénéficiaires :** des Haïtiens en situation régulière, des Haïtiens en situation irrégulière et des étudiants en situation irrégulière.

En ce qui concerne les migrants en situation irrégulière, la majorité d'entre eux sont analphabètes. Ils ne savent ni parler ni lire ni écrire le français, ce qui complique grandement leur situation. Ils ont peur de se présenter dans un bureau pour demander de l'aide, car la xénophobie anti-haïtienne est très forte en Guadeloupe, parfois aussi ils ne savent pas où aller, à quelle structure s'adresser.

Il est à noter que ces personnes vivent des situations dramatiques : certaines par exemple sont arrêtées sur le chemin du travail et sont renvoyées directement en Haïti (recours non suspensif). Pour se présenter à la préfecture, les gens sont obligés de passer la nuit devant, parfois même sous la pluie, sans toutefois avoir la certitude de pouvoir atteindre le guichet.



## LES ATELIERS



### ATELIER 1 | L'approche territoriale du développement et la décentralisation

QUELS OBJECTIFS ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre conscience de l'état de la décentralisation en Haïti</li> <li>• Favoriser le dialogue et la rencontre entre Collectivités locales et associations haïtiennes et françaises</li> <li>• Comprendre le concept de développement local et l'intégrer dans les pratiques de solidarité</li> </ul>
QUELLES QUESTIONS ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle est l'organisation territoriale, les structures haïtiennes de la décentralisation et le rôle de chacune ?</li> <li>• Quels contacts les associations peuvent-elles entretenir avec les collectivités locales, en France et en Haïti ?</li> <li>• Comment replacer l'approche territoriale au centre des réflexions des dynamiques de développement ?</li> <li>• Qu'est-ce que le développement local ?</li> </ul>
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emerson LOUIS, en formation d'expert en ingénierie du développement local au CIEDEL, Centre International d'Étude en Développement Local</li> <li>• Rose-Marie SAINT GERMES AKAR, vice-présidente déléguée à l'économie sociale et solidaire et à la coopération décentralisée, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.</li> </ul>
Modératrice	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cindy DROGUE, Coordinatrice CHF</li> </ul>

### État des lieux et Perspectives

Par Emerson LOUIS



#### Le développement local c'est quoi?

Le développement local est une démarche qui consiste à rassembler, sur un espace vécu comme une référence de proximité, le plus possible des forces en présence pour prendre des décisions et les mettre en œuvre de façon à assurer sur cet espace un «vivre ensemble» qui réponde le mieux possible aux besoins et aspirations de ceux qui y

vivent et agissent en valorisant au mieux les ressources locales. Il s'agit effectivement de valoriser l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent.

Le développement local prend en compte le temps long. En effet, l'analyse des ressources d'un territoire permet non seulement de comprendre les dynamiques d'acteurs qui produisent ces ressources mais aussi les conditions de leur reproduction à long terme. Le développement local doit donc être « durable, c'est à dire qu'il doit rendre compatible la rentabilité économique et viabilité écologique et démographique dans une perspective à la fois de court et long terme ».

Les territoires sont effectivement des entités socio-économiques construites. Ils engendrent des processus de création de ressources spécifiques, en vue de résoudre des problèmes productifs inédits.

Le défi plus important du développement local, c'est sa capacité à changer les mentalités, à passer de mentalités d'échecs et d'assister à des mentalités d'acteurs sociaux et économiques et à des mentalités de créateurs des propres conditions de son développement, selon Pierre Nardin. Les pratiques de développement local valorisent effectivement la richesse des différences comme facteur de développement. L'agent économique devient acteur en décrivant les modalités d'adaptation et d'initiative autonome des producteurs de biens et services, en stimulant à la fois la ressource humaine et son potentiel créateur.

## La décentralisation en Haïti

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES HAÏTIENNES TELLES QUE DÉFINIES PAR LA CONSTITUTION	ORGANES		COMPÉTENCES		RESSOURCES	
	Légalement définis	Réellement fonctionnels	Légalement établis	Réellement assumés	Légalement définies	Réellement perçues
DÉPARTEMENT	<p>Conseil départemental de 3 membres, élections indirectes</p> <p>Assemblée départementale élections indirectes</p> <p>Conseil interdépartemental formé par les assemblées départementales (1 représentant par assemblée)</p>	Aucun conseil n'a été mis en place	<p>Compétence politique et administrative : élaboration du plan de développement régional+Diriger, gérer et administrer le département</p>	Aucune	Aucune loi sur la perception des taxes au profit des départements	Aucune ressource départementale
COMMUNE	<p>Conseil communal de 3 personnes élus au suffrage universel</p> <p>Assemblée communale : chaque ASEC (voir plus bas) désigne un ou plusieurs représentants appelés délégués qui vont former l'assemblée municipale (élections indirectes)</p>	Conseils et Assemblées fonctionnels	<p>Compétence politique et administrative : Diriger, gérer et administrer la commune</p> <p>Compétence opérationnelle sur l'aménagement du territoire, l'éducation, les activités socioculturelles, le développement économique, l'environnement, les droits humains, la sécurité, la gouvernance et la fiscalité locale</p>	Diriger, administrer, et gérer la commune	<p>Taxes et impôts</p> <p>Ressource humaine: Personnel en place mais sans statut et stabilité assurés car aucune Loi n'encadre la fonction publique territoriale</p> <p>Subventions et allocations via un fonds de gestion et de développement des collectivités territoriales géré par le ministère de l'Intérieur et des collectivités territoriales</p> <p>Ressource humaine: Personnel en place mais sans statut et stabilité assurés car aucune Loi n'encadre la fonction publique territoriale.</p>	Recouvrement des Taxes et impôts insuffisants pour la grande majorité des communes (patente, contribution foncière des bâtiments bâtis, impôts locaux)
SECTION COMMUNALE (PAS DE STATUTS JURIDIQUES, MAIS RECONNUE COMME PLUS PETITE DIVISION ADMINISTRATIVE DU PAYS)	<p>CASEC de 3 membres élus au suffrage universel</p> <p>ASEC élus au suffrage universel</p>	CASEC tous fonctionnels	<p>CASEC : Diriger, gérer et administrer la section communale</p> <p>ASEC : assister, appuyer et orienter les activités du CASEC</p>			

## Analyse et freins au processus de décentralisation

Envisagée par la constitution de 1987, la décentralisation est à la base de la construction démocratique en Haïti. Théoriquement, la décentralisation revêt l'idéal de participation à la gestion de la chose publique dont rêvait la population au lendemain du 7 février 1986 : Trois niveaux de décentralisation sont prévus avec chacun deux organes respectivement délibératif et exécutif devant prendre en compte les besoins de la collectivité en question. Cependant, le processus de décentralisation se trouve confronté à des difficultés de toute sorte l'empêchant de se concrétiser dans les faits ou d'évoluer en vue de répondre aux revendications populaires.

Ces difficultés ne sont pas des moindres. Elles se manifestent d'abord à travers le manque de volonté politique de la part des dirigeants de réaliser les élections indirectes, de proclamer les résultats et d'installer les élus des assemblées municipales, des assemblées départementales et du conseil départemental.

Les difficultés sont tout aussi marquantes en ce qui a trait au découpage territorial où les frontières des sections communales entre elles ou des sections communales et des communes ne sont pas clairement délimitées. Il se pose aussi la question de non transfert de moyens humains et financiers concomitants au transfert de compétence car les taxes et autres revenus fiscaux des communes et des sections communales sont versés au Trésor public qui ne leur en retourne qu'une infime partie.

La question de relations entre les collectivités reste également problématique. Le conseil d'administration de la section communale n'a, par exemple, que peu de marge de manœuvre et reste souvent dépendant de la commune.

## Quelles pistes de travail ?

<b>Le CHF</b>	<b>Les associations membres et les partenaires haïtiens</b>	<b>LE CHF, les associations et les partenaires</b>
Solliciter le ministre délégué au développement sur la question du fléchage et de la transparence des subventions bilatérales.	Développer la conscience citoyenne en Haïti via la formation à la connaissance du fonctionnement territorial.	Conjuguer les efforts des uns et des autres afin de stimuler le gouvernement à adopter un plan décentralisation.  Créer une Charte d'intervention et un organe d'observation pour cadrer les actions de développement des acteurs français.

## ATELIER 2 | Capitalisation des expériences de développement

QUELS OBJECTIFS ?	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comprendre le concept de « capitalisation des expériences »</li><li>• Identifier des savoir-faire dans le réseau et les transmettre aux acteurs présents</li><li>• Dégager des pistes de travail pour le CHF, les associations en France, les associations en Haïti sur cette thématique.</li></ul>
QUELLES QUESTIONS ?	<ul style="list-style-type: none"><li>• Qu'est-ce que signifie la capitalisation ? (Y'a-t-il différentes méthodes pour capitaliser ?)</li><li>• Quels sont les savoir-faire déjà identifiés par le CHF ? Sont-ils partagés dans la salle ? Y'en a-t-il d'autres qui pourraient être retenus ?</li><li>• Quelles sont les bonnes pratiques / les savoir-faire à retenir et à transmettre aux autres ? Que doivent faire le CHF, les associations en France et les associations en Haïti pour encourager la capitalisation des expériences ?</li></ul>
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"><li>• Joseph PERRETON, membre de l'association Ass'Hum</li><li>• Catherine LOGER, membre de l'association Grandir en Haïti</li></ul>
Modératrice	Emeline Sauvignet, Coordinatrice CHF

### État des lieux et perspectives

#### La capitalisation, c'est quoi ?

La capitalisation, c'est transformer le savoir en connaissance partageable, c'est donc connaître ses propres savoir-faire et savoir-être.

D'après le CIEDEL<sup>4</sup>, « Capitaliser, c'est se donner les moyens de valoriser ce que l'on sait faire et éviter de perdre son savoir. Le savoir capitalisé permet alors de donner des clefs, d'être outillé pour aborder les activités à venir. C'est donc faire passer des savoir-faire implicites (puisque je fais, je sais faire) à une forme explicite (je sais faire et je peux expliquer comment je fais). Ce savoir sert d'abord à ceux qui l'ont produit. Il peut ensuite être diffusé à des tiers, si cela est souhaité. »

Sur le plan institutionnel, la capitalisation sert à :

- améliorer l'activité, c'est-à-dire tirer des leçons pour progresser ;
- lutter contre l'évaporation des expériences ;
- participer à la construction collective des savoirs.

La capitalisation ce n'est pas une évaluation (on ne cherche pas à savoir si ce qu'on a fait est bien /mal, on ne juge pas le résultat), la capitalisation ce n'est pas non plus la modélisation ou la systématisation : ce qui a marché pour l'un va forcément marcher pour l'autre.

<sup>4</sup> Note de Synthèse du module de formation « Introduction à la capitalisation », Gilbert Graugnard, Véronique Quiblier, Juillet 2006, Page7

## Des échecs partagés

### Les participants racontent...

- En 1987, un organisme a envoyé 100 000 livres en Haïti. Une partie des livres sont restés à quai car ils n'ont pas pu être dédouanés, l'autre partie a été oubliée sur les étagères des bibliothèques car ils ne répondaient pas à une demande sur place.
- Une association a envoyée de jeunes étudiants au Môle Saint Nicolas sans qu'aucun contact solide n'ait été établi avec les partenaires locaux. Les étudiants n'ont pas fait la différence entre une mission et des vacances !
- Récemment, 40 jeunes ont été envoyés en Haïti avec un contrat de volontariat en service civique. 20 sont revenus avant la fin de leurs missions. Le manque de préparation avant le départ, d'encadrement et d'utilité réelle sur place semblent en être les causes?

### Des savoir-faire identifiés...

En groupe, les participants ont fait la liste de leurs propre savoir-faire et savoir-être, puis ils ont listé ceux doivent être nécessairement appliqués par tout acteur de la solidarité avec Haïti.

#### ***Se connaître l'un l'autre***

- Aller à la rencontre de l'autre physiquement, en France et en Haïti.
- Se mettre dans une position d'écoute active (préparer les échanges en amont, poser des questions, reformuler les propos de l'autre pour être sûr d'avoir bien compris)
- Maîtriser la langue créole (ce qui amène la confiance)

#### ***Créer une ambiance propice au travail constructif***

- Savoir respecter une opinion différente de la sienne
- Savoir prendre le temps quand cela est nécessaire
- Savoir se parler avant d'agir dans l'urgence
- Instaurer un climat de mise en confiance
- Faire preuve d'une grande capacité d'adaptation
- Savoir renforcer les capacités des partenaires
- Savoir éclaircir les tensions, blocages et incompréhension en posant des questions. Exemple d'un participant qui disait avoir parfois le sentiment que la personne en face n'était pas motivée pour exécuter le projet : « *je vois que vous regardez dans le vague, je suis déstabilisé, j'a besoin de clarté, serait-il possible de me dire pourquoi vous agissez ainsi ?* » Il faut comprendre pourquoi il n'est pas motivé, et certains disent alors « *travaillez avec ceux qui le sont, car il y en a un paquet !* »
- Savoir s'entourer : se reposer sur un collectif d'individus en Haïti et en France. Si de bonnes relations interpersonnelles sont fondamentales (voir ci-dessus), il faut veiller à s'appuyer sur des "collectifs", c'est-à-dire sur un ensemble de personnes organisées, ici et là-bas, gage d'un partenariat collectif et durable.

#### ***Organiser une mission en Haïti***

- Préparer et planifier sa mission terrain, c'est à dire définir ce que l'on attend de ce séjour et de la rencontre avec les partenaires, en rédigeant des termes de références tout en conservant une marge d'adaptabilité et de souplesse.

- Laisser du temps à la surprise, à l'imprévu, aux rencontres informelles
- Savoir identifier puis accompagner les faiblesses que l'on observe
- Mettre en relation des projets haïtiens, des compétences haïtiennes qui fonctionnent avec des porteurs de projets qui sont en cours ou qui débutent
- Au retour, faire un retour sur expérience et un partage de toutes les informations obtenues auprès des autres membres de l'association.

### **Savoir-faire et savoir-être transversaux**

Les associations membres ont certes toutes des pratiques solidaires différentes, ancrées dans des processus locaux et des personnalités spécifiques, mais elles ont effectivement en commun certains savoir-faire spécifiques qui constituent individuellement leur force et, mis bout à bout, la spécificité collective du CHF.

Ainsi, la première étape de capitalisation qui a été effectuée dans le cadre de l'atelier a permis de mettre en lumière le fait que l'engagement, la flexibilité et l'attention que les associations membres du CHF portent à leur partenaire peuvent être considérés comme des savoirs spécifiques d'une association de bénévoles, et une valeur humaine ajoutée par rapport aux compétences d'une ONG.

Les valeurs humaines identifiées constituent une force du réseau et peut donc être sa spécificité. Il est à relever par ailleurs, que certaines lacunes techniques des associations doivent être corrigées et mieux identifiées par le CHF. Effectivement, le travail a révélé que beaucoup d'associations manquent d'outils pour la mise en place du cycle de projet, notamment d'outils de diagnostic et d'évaluation. Le CHF doit réfléchir à l'élaboration d'outils qui puissent s'adapter à l'ensemble des associations et leur permettre de mettre en place ces bonnes pratiques.

### **Quelles pistes de travail ?**

<b>Le CHF</b>	<b>Les associations membres et les partenaires haïtiens</b>	<b>LE CHF, les associations et les partenaires</b>
<p>Promouvoir des reportages audio-visuels, les publications sur les expériences de développement et de solidarité qui ont réussi.</p> <p>Identifier et valoriser les complémentarités inter-associatives, en dehors de l'aspect financier, pour créer de l'union entre les associations.</p>	<p>Faire connaître ses expériences de solidarité qui marchent pour donner des inspirations aux autres associations et pour faire connaître Haïti autrement en France.</p>	<p>Susciter la curiosité des autres associations quand une expérience locale a été positive.</p> <p>Se donner les moyens de la faire connaître au-delà du milieu associatif (universitaire, experts, politique etc.).</p>

## ATELIER 3 | Diagnostic organisationnel

QUELS OBJECTIFS ?	•
QUELLES QUESTIONS ?	•
Intervenants	•
<u>Modératrice</u>	

## ATELIER 4 | Droit à l'information

QUELS OBJECTIFS ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dresser un état des lieux du droit à l'information en Haïti.</li> <li>• Identifier les enjeux à venir.</li> <li>• Sensibiliser les associations présentes et leurs partenaires à l'importance de l'information en Haïti.</li> </ul>
QUELLES QUESTIONS ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel état des lieux pouvons-nous dresser du droit à l'information en Haïti ?             <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Comment est produite l'information en Haïti ?</li> <li>➤ Quels sont les lieux de production / de diffusion ?</li> <li>➤ Quels sont les moyens disponibles ?</li> </ul> </li> <li>• La liberté d'expression (et pas seulement politique) est-elle respectée?</li> <li>• Quelle peut-être / doit être le rôle des médias dans le contexte actuel (les radios, notamment communautaires, internet etc.)</li> <li>• Comment le CHF peut-il contribuer à l'amélioration du droit à l'information en Haïti ?</li> </ul>
Intervenants	Gotson Pierre, journaliste haïtien, Directeur d'Alterpresse et du Groupe Médialternatif
Modérateur	Christophe WARGNY, journaliste au Monde Diplomatique

### État des lieux et enjeux à venir

Par Gotson PIERRE



Le droit à l'information est un élément du droit à la communication, et cela implique :

- la liberté d'expressions, c'est-à-dire formuler ses opinions;
- la liberté de diffusion, c'est-à-dire être dans des conditions adéquates et équitables;
- la liberté d'information, de la faire circuler et de la recevoir;
- la liberté d'accès aux médias.

En 2012, sans accès aux technologies de l'information, on est privés de sources d'informations et de possibilité de s'exprimer dans l'espace public.

### Différentes sources d'informations en Haïti

La radio demeure le média de référence et constitue le média le plus important et le plus instantané. C'est une force extraordinaire dans un milieu comme Haïti. Il existe 300 stations de radios à travers le pays, les Haïtiens compte d'abord sur la radio pour s'informer au quotidien et pour avoir accès à l'espace public.

92% possèdent des radios; 72% l'écoutent entre 2h et 5h par jour.

Il y a 25-30 ans, on notait l'arrivée du créole dans la radio. Avant, la radio était uniquement en français donc

seuls les lettrés pouvaient y avoir accès. Dans les années 90, certaines radios ont commencé à utiliser le créole. L'année 2000 fut marquée par l'assassinat de Jean-Dominique, qui fut le principal promoteur de ce mouvement de libération de la parole en tant que liberté de pouvoir utiliser sa propre langue pour s'exprimer.

Dans les années 90, les radios communautaires apparaissent (avant on trouvait des radios commerciales, d'État et religieuses). Aujourd'hui, il existe de nombreuses radios communautaires dans les localités, elles jouent un rôle de média de proximité.

La télévision est en retrait mais l'audience se renforce dans les villes avec la multiplication de chaînes. Aujourd'hui, il existe environs 50 chaînes dans le pays. Mais la faiblesse de la production de la télévision fait qu'elle devient un outil d'acculturation. L'expression culturelle haïtienne y est marginalisée, la télévision joue plus un rôle de diffusion de la culture occidentale.

La presse écrite est la référence incontournable. L'écrit reste le moyen privilégié pour s'adresser aux cadres et aux décideurs. C'est donc le média qui demeure le plus influent car il touche des personnes qui ont accès à la prise de décision.

Internet se développe, 10% de la population y ont accès. Les autres médias s'en servent comme source d'informations et les jeunes se servent beaucoup de cet outil, à l'école ou grâce à leur téléphone portable.

## **Des problématiques**

### **→ Concentration de l'information**

Il y a une forte concentration de la couverture radiophonique à Port-au-Prince. La centralisation touche tous les aspects de la vie en Haïti. Sur les 300 radios existantes, environ 50 sont émises à la capitale. Les stations de Port-au-Prince ne touchent que partiellement le reste du pays. Les radios sont devenues FM donc n'ont plus une large couverture sur le pays. Il existe plusieurs îlots d'audience, d'écoute mais ce n'est pas une audience nationale comme avant les années 90 lorsque les radios étaient AM. Cela explique la difficulté à former une opinion publique. Il est important que les gens au niveau des communautés aient accès à l'information.

### **→ La qualité de l'information**

L'information est l'élément dominant dans les contenus radiophoniques. En moyenne, les radios présentent 3 journaux bulletins horaires et des émissions de libre-opinions. Mais la plupart du temps, la radio ne favorise pas les débats d'idées et il y a une absence de confrontations d'idées.

On remarque aussi une faible diversification de la thématique et des sources d'informations, peu de travaux sur des sujets de fonds, de sorties sur le terrain ou d'enquête sont effectués.

### **→ Liberté d'expressions et de la presse**

Depuis une trentaine d'années, la presse jouit de cette liberté mais elle est l'objet de menaces constantes, qui sont plus importantes aujourd'hui qu'il y a 3 ou 4 ans. On observe la manifestation récurrente d'une volonté de vassalisation de la presse et des médias par le pouvoir de Martelly, ainsi qu'une tendance de propagande déguisée et une influence de plus en plus marquée par les intérêts privés sur la production et la diffusion de l'information.

### **→ Faible structuration du secteur des médias**

L'organisation professionnelle de journalistes est structurée et efficace mais le niveau de formation des professionnels des médias est inadéquat.

## **Enjeux à venir**

### 1. Assurer le va et vient entre l'instantanéité et la mémoire

On ne se rend pas compte qu'en Haïti, on est guetté par l'oubli, il faut assurer l'information à chaud, mais sans perdre le fil de la mémoire. Exemple, au retour de Duvalier, les journalistes n'ont pas su dire qui il était; ils n'ont pas su transmettre l'information au public. Le problème n'est pas de ne pas disposer d'archives, mais la connaissance des journalistes: il faut avoir le réflexe de se référer aux archives.

### 2. Pouvoir développer des capacités d'investigations journalistiques

Lorsqu'on parle d'investigations journalistiques, il faut penser qu'il y a d'autres acteurs qui constituent des partenaires dans le processus d'enquêtes journalistiques. Si ces acteurs ne sont pas disposés à donner accès à l'information, il est impossible de faire des enquêtes. Ils représentent un obstacle majeur car la capacité professionnelle ne suffit pas, il faut la possibilité dans la société. Cela pose la question du cadre institutionnel des médias: est-ce que les médias ont les moyens de payer une journaliste qui ne fournit pas une information quotidienne? Le statut du journaliste reçoit-il un traitement adéquat pour mieux informer son public?

D'après l'article 40 de la Constitution, l'État a l'obligation de rendre accessible l'information au citoyen. Or, au niveau des institutions publiques en Haïti, des ONG et des institutions privées, c'est toujours la même chose, elles ne donnent pas l'information. Pour avancer dans les enquêtes, il faudrait pouvoir mettre des mécanismes en place pour rompre la culture du silence.

### 3. Développer au niveau du secteur associatif, un engagement actif en faveur de la liberté d'information et d'expression

On a tendance à croire que la lutte pour la liberté de la presse est une affaire de journalistes. Tant que cette conception perdurera, la liberté de la presse sera toujours sous menace. La liberté de la presse doit devenir une valeur de la société.

### 4. Image d'Haïti négative

La presse a le devoir de dire les choses, même quand les choses ne marchent pas. Mais il y a aussi une difficulté à projeter une image nuancée de la société. Il faut dépasser l'instant pour les problématiques profondes, les grands enjeux, les défis.

4 difficultés majeures ont été relevées pendant cet atelier :

- la difficulté à contextualiser et à relier l'instant à la mémoire ;
- la difficulté à l'investigation dans une société très obscure ;
- la difficulté liée à un système où la justice n'existe pas, ce qui rend les rapports entre la presse et les institutions difficiles dans une période actuelle où on note une dégradation due à des pressions de l'exécutif ;
- le problème du secteur privé qui détient l'essentiel des médias.

### **Quel est le rôle du CHF?**

Maintenir l'ouverture et aider à résister aux liberticides, et faire en sorte d'avoir un État impartial et stratégique pour/dans d'autres domaines.

## ATELIER 5 | Droit des migrants

OBJECTIF(S)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre conscience de la responsabilité de chacun dans la défense de ces droits.</li> <li>• Identifier les moyens de mobilisation pour la défense de ces droits.</li> </ul>
QUELLES QUESTIONS ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis quand remonte le concept de « Droits Humains » ? Quelle définition ? Approche philosophique ? Quel apprentissage et défense de ces droits dans la vie haïtienne ?</li> <li>• Migration et état civil :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quels constats ? (Au moins 500 000 personnes sans état civil et grosses difficultés à obtenir des papiers )</li> <li>○ Quelles relations entre les deux ?</li> <li>○ Quels moyens existent-ils en Haïti pour les défendre ?</li> </ul> </li> <li>• Quel(s) lien(s) est-il possible d'effectuer entre migration, état civil (droit à l'identité) et développement ?</li> </ul>
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chavannes CHARLES, GARR</li> <li>• Yves LE COQ, GRDR</li> </ul>
Modératrice	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cindy DROGUE, Coordinatrice du Collectif Haïti de France</li> </ul>

### État des lieux et enjeux à venir

Par Chavannes CHARLES



Selon les estimations, aujourd'hui, environ deux millions d'Haïtiens se retrouvent à l'étranger, sans oublier leurs progénitures qui sont considérées également comme haïtiennes en vertu du régime du *jus sanguini* en vigueur en Haïti : des enfants nés de parents haïtiens, quel que soit l'endroit sont des citoyens haïtiens à part entière.

Pour pouvoir évoluer dans un autre pays, tous ces migrants ont besoin de s'identifier, c'est-à-dire de présenter des papiers qui disent qui ils sont, de quel état ils dépendent, des papiers qui fournissent des informations sur leur origine.

Dans leurs démarches pour trouver ces documents afin de pouvoir s'identifier, effectuer des démarches pour régulariser leur situation migratoire, se réunir avec leurs familles, les migrants haïtiens se retrouvent face à face avec le système d'état civil haïtien, qui souffre d'un grand dysfonctionnement.

#### **La problématique de l'état civil dans la construction identitaire de l'homme et de la femme haïtienne.**

La question de l'état civil en Haïti ne date pas d'aujourd'hui. Du fondateur de la Patrie, Jean Jacques Dessalines, (la loi du 3 juin 1805, instaurant un bureau d'état civil par commune) à la création de l'Office de l'identification nationale (ONI) en 2005, le système d'état civil en Haïti a toujours présenté certains problèmes. Il est caractérisé par l'inexistence de la présence des bureaux d'état civil sur une grande partie du territoire national, le dysfonctionnement des structures existantes, la complication des démarches administratives, la présence d'erreurs graves dans les actes. Pour les groupes sociaux très vulnérables et

marginalisés de la société haïtienne, l'obtention d'un acte d'état civil fiable est longue, difficile et coûteuse. Les haïtiens paupérisés qui vivent dans une exclusion sociale majeure, notamment ceux issus de la paysannerie, qui par chance, arrivent à quitter le pays, en quête d'un mieux-être, sont partis en grande majorité sans pièce d'identité délivrée par l'Etat haïtien. Plusieurs raisons justifient cette situation anormale : l'inexistence d'un service de proximité dans les régions rurales, et la méconnaissance par ces groupes de l'importance d'un acte d'état civil dans la vie sociale, judiciaire, administrative et politique du citoyen.

En effet, le système de l'état civil haïtien ne couvre pas tout le territoire. 567 sur 570 sections communales ne disposaient pas d'un bureau d'état civil, alors que 60% de la population vit dans les sections communales. L'Etat pendant longtemps ne mettait pas l'argent dans son budget pour ce service alors que chaque année plus de 250 000 enfants naissent et ont besoin d'être enregistrés. Il n'y a pas longtemps, grâce au plaidoyer mené par des organisations comme le GARR, que le budget national prévoit des fonds, encore minimes, spécifiquement réservés à l'état civil.

Ajouté à cela, les procédures administratives extrêmement lourdes, compliquées et les coûts relativement élevés pour l'obtention de ces documents en comparaison du niveau de revenu de la grande majorité de la population (facteur économique) constituent des entraves qui empêchent beaucoup d'Haïtiens d'obtenir un acte d'état civil, en particulier l'acte de naissance.

Pendant longtemps, la population rurale marginalisée ne sentait pas le besoin d'enregistrer les naissances et n'était pas contrainte de le faire. Le processus migratoire dans lequel elle est engagée aujourd'hui avec l'émigration de beaucoup de gens de toutes les couches sociales a créé ce besoin en faisant augmenter la demande pour les documents d'état civil. Mais le système ne s'est pas amélioré pour pouvoir y répondre convenablement. Et encore aujourd'hui, 40% de la population haïtienne ne dispose d'aucun document 'état civil.

### **Impacts de la non- possession de l'acte naissance dans la vie d'un citoyen haïtien**

La non-possession d'un acte de naissance fiable prive beaucoup d'Haïtiens de l'exercice de leurs droits. Dans le cadre d'une étude menée par le GARR en 2007<sup>5</sup> sur la question de l'état civil en Haïti, les auteurs montrent comment les violations des droits humains se manifestent quand les individus ne disposent pas d'un acte de naissance et d'une carte d'identification nationale. Ils retiennent les faits suivants :

- Absence de personnalité juridique donc déni du statut de citoyen ;
- Impossibilité d'exercer ses droits civils et politiques, tels que voter, se porter candidat ;
- Non accès à des services bancaires: prêts, ouverture d'un compte en banque en vue de constituer une épargne par exemple ;
- Difficulté pour recevoir directement des transferts envoyés par des parents résidant à l'étranger ;
- Difficulté de s'inscrire aux examens du CEP et du Bac ;
- Impossibilité pour les enfants d'être baptisés/présentés au temple et pour les adultes de se marier civilement/religieusement ;
- Impossibilité d'obtenir un passeport pour voyager, quitter et revenir sur le territoire national.

En ce qui concerne les migrants à l'étranger, l'absence de ce document les empêche de mener toutes les démarches qui leur permettraient de jouir de leurs droits fondamentaux : droit au séjour, se loger, travailler...dans le pays où ils ont migré, pour régulariser leur situation migratoire ou se réunir avec leur famille par exemple.

### **La problématique de la reconnaissance des actes d'état civil haïtien par les autorités françaises**

L'un des principes de Droit International Public reconnu, c'est qu'un État ne doit pas s'immiscer dans les affaires internes d'un autre Etat. Ce principe n'est pas respecté dans les relations entre l'État français et l'État haïtien dans le domaine de la reconnaissance d'un acte d'état civil haïtien.

---

<sup>5</sup> Diagnostic des systèmes D'enregistrement à l'État Civil et d'identification Nationale En Haïti, Port-au-Prince, novembre 2007.

Les documents émanant des institutions de l'état civil haïtien sont fréquemment suspectés d'irrégularité, voire de falsification, par les autorités françaises.

Pour obtenir un visa français, les autorités françaises font beaucoup d'exigences aux Haïtiens, celles-ci étant généralement « irréalistes ». Celles-ci sont entre autres : l'exigence d'un acte de naissance établi dans les deux années suivant la naissance pour les adultes et un certificat de baptême(catholique) ou un certificat de présentation au temple pour les protestants quand nous savons que dans la réalité, beaucoup de parents, surtout en milieu rural, ne font pas la déclaration de naissance de leurs enfants dans le délai de 25 mois requis par la loi. Les déclarations se font souvent tardivement, parfois à l'âge adulte. Mais ces documents sont souvent rejetés par les autorités françaises qui ont des suspicions en ce qui concerne leur authenticité, ce qui pose de sérieux problèmes pour les migrants qui veulent régulariser leur situation migratoire ou se réunir avec leurs familles.

### Quel est le rôle du CHF?

Malgré de multiples efforts consentis par les acteurs non étatiques, la question d'état civil reste et demeure une affaire d'État. Des actions en aval et en amont doivent être envisagées et la société civile a un rôle fondamental à jouer.

Les organisations haïtiennes de France et des territoires d'outre-mer doivent faire du dossier de l'état civil un thème prioritaire de plaidoyer auprès de l'État haïtien, en articulation avec des organisations en Haïti, comme le GARR, qui œuvrent déjà dans le domaine.

Le plaidoyer auprès de l'État français doit également être mené sur ses exigences excessives.

**Et nous devons tous travailler afin de changer les regards et les mentalités par rapport à la migration.**



## ATELIER 6 | Droit à la souveraineté alimentaire

OBJECTIF(S)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les participants à l'importance d'une agriculture familiale et paysanne souveraine en Haïti.</li> <li>• Apporter aux associations présentes des conseils et recommandations pour soutenir au mieux leurs partenaires haïtiens se battant dans cette direction.</li> </ul>
LES QUESTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels sont les enjeux et les freins actuels à l'application du droit à la souveraineté alimentaire en Haïti? (facteurs politiques et techniques, nationaux et internationaux- notamment les accords APE de partenariat économique)</li> <li>• Quelles formes de mobilisations possibles pour les associations en France souhaitant défendre ce droit ?</li> <li>• Quels sont les acteurs haïtiens qui mènent des actions dans ce sens ?</li> <li>• Comment les associations en France peuvent-elles soutenir les besoins de production agro-alimentaires en Haïti, les besoins d'accès aux marchés locaux et au marché national ?</li> <li>• Comment relier les activités de production à celles d'aménagement de l'espace national, de son occupation par les populations ?</li> <li>• Quelles actions de plaidoyer politiques possibles ?</li> </ul>
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rosanie MOISE, directrice de VETERIMED</li> <li>• Abner SEPTEMBRE, Représentant de l'APV.</li> </ul>
<u>Modérateur</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frédéric APOLLIN, Directeur d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)</li> </ul>

### État des lieux et enjeux à venir

Par Abner SEPTEMBRE et Rosanie MOISE

*Intervention d'Abner SEPTEMBRE, Association des Paysans de Vallée (APV)*



Sociologue et responsable de l'Association des Paysans de Vallée (APV), Abner Septembre commence son intervention par la présentation d'un tableau synoptique de la situation haïtienne dans le domaine de l'agriculture en faisant ressortir deux grands aspects de cette agriculture (celle qui se pratique en plaine et celle qui se pratique dans les montagnes). Il a fait état des grands facteurs de blocage et parlé d'une espèce de "théorie du changement", des pistes de solutions et types d'accompagnement à donner aux agriculteurs.

Haïti est un pays essentiellement agricole, tant en termes d'actifs occupés qu'en matière de devise et de contribution au PIB. Jusque dans les années 70, l'agriculture haïtienne représentait plus de 45% des 50%

du secteur primaire et plus de 10% des 16% du secteur secondaire. Jusqu'au début des années 80, la production de riz couvrait 80% des besoins alimentaires du pays. La situation s'est détériorée depuis quelques décennies. Aujourd'hui, l'agriculture contribue à 25% du PIB et couvre 48% des besoins alimentaires.

### **Caractéristiques des deux formes d'agriculture:**

1. **Agriculture en plaine** : faiblement mécanisée et partiellement arrosée (moins de 10% des terres arables effectivement arrosés à travers une stratégie qui s'appelle « petit périmètre irrigué »). Elle combine la monoculture et la polyculture avec utilisation partielle de fertilisants chimiques. Elle bénéficie d'une plus grande attention de l'Etat. Ses contraintes majeures sont l'inondation, la sécheresse, l'insécurité foncière et les conflits terriens, la contrebande, la concurrence frontale des produits étrangers, le manque d'investissement. Bref, une agriculture non protégée.
2. **Agriculture de montagne** : répartie sur 80% du territoire nationale, c'est une agriculture pluviale en grande partie basée sur la polyculture vivrière faisant un usage très faible de fertilisants chimiques. C'est donc une agriculture de subsistance dont les contraintes intrinsèques sont qu'elles se pratiquent dans un environnement très fragile, en grande partie sur des pentes ainsi que sur des espaces très parcellarisés avec un mode de tenure foncière fort diversifiée. C'est aussi de l'insécurité foncière et l'usage d'outillage archaïque. Ses contraintes externes les plus notoires sont les cyclones, les grands enjeux que présente le secteur à un moment donné tant pour l'Etat que pour les négociants.

A travers ces deux traits propres à l'agriculture haïtienne, il faut toutefois faire remarquer qu'il y a des différences majeures entre les acteurs eu égard à leur us définissant la fonction même de cette agriculture. D'une part, pour l'Etat, l'agriculture constitue une source traditionnelle de devise et d'attention portée aux denrées d'exportation à partir de 1970 et au début des années 80. C'était aussi pour lui une source de revenus liée au système de taxation traditionnelle, une fiscalité toujours plus exigeante qui pesait fort sur le paysan. D'autre part, il y a d'un côté l'intérêt des grands propriétaires absenteïstes. C'est pour eux une source de revenus importante. C'est aussi une source de revenus pour les négociants qui enferment le paysan dans le cercle vicieux d'échange inégal. Enfin, les paysans constituent la cheville ouvrière de cette agriculture à laquelle sont rattachées ces trois fonctions principales : fonction de consommation familiale, fonction de stockage pour la période de soudure des besoins de plantation, fonction de vente sur le marché pour avoir des revenus permettant aux paysans de satisfaire d'autres besoins fondamentaux.

### **Théorie de changement**

Trois considérations de base :

- reconnaître que le déboisement accru des montagnes est moins le fait d'une volonté délibérée des paysans, mais d'une réalité qui procède davantage de contraintes essentiellement économiques.
- admettre que les paysans sont avant tout des humains et par conséquent qu'ils ont aussi des rêves et aspirations sociales ;
- Comprendre que « derrière les mornes il n'y a pas que des mornes », mais aussi un cadre de vie et de culture. Alors, améliorer la performance de l'agriculture haïtienne, voire parler de l'agriculture familiale souveraine en Haïti, demande d'une part de bien adresser les facteurs endogènes et exogènes qui sous-tendent cette crise et d'autre part d'aborder les solutions dans une perspective écologique qui tient compte des interactions entre les différents éléments d'un système global de développement humain et non humain dont l'Etat est le garant principal.

### Quelques pistes proposées

- Agro-écologie pour une agriculture respectueuse de l'environnement, une agriculture autonome et maitrisable par le paysan, donc ancrée dans le savoir-faire autochtone et le patrimoine local ;
- L'agro-alimentaire ;
- Le tourisme éco-montagne (éco-tourisme)

### Types d'accompagnement proposés

Mise en place de moyens de stockage et de conservation, des routes et moyens de transport permettant aux paysans de vendre leurs produits, réforme agraire. Tout cela doit être encadré par une politique dans laquelle prévaut le droit des populations et de l'Etat à décider souverainement des priorités, des orientations en matière de production et d'alimentation. L'Etat a un rôle central en tant qu'instance capable de définir les grandes orientations et priorités du secteur. Cependant, pour que celles-ci ne soient pas préjudiciables aux intérêts de l'économie haïtienne en général et de la paysannerie en particulier, il est important que les acteurs de la société civile concernés assurent aussi leurs responsabilités en tant que force de propositions, de vigilance et de pressions. Ces acteurs ont besoin de se mobiliser ensemble et de porter une parole collective et offensive claire. Cela pourrait prendre des formes diverses : plaider auprès de l'Etat et des instances partenaires de l'Etat intervenant de manière bilatérale et multilatérale, sous forme d'appui aux initiatives structurelles porteuses des résultats probants sur lesquels s'appuyer pour convaincre, l'observatoire des bonnes pratiques de vulgarisation, renforcement organisationnel de la paysannerie pour faciliter l'échange et la concertation et pour construire un bloc solide capable de défendre le droit à la souveraineté alimentaire.

### **Frédéric Appolin (Modérateur)**



Frédéric Appolin ajoute un élément important que Abner Septembre n'a pas signalé dans son panorama : « pour les familles paysannes, l'éducation représente entre 40 et 50% des dépenses. Quand on parle de l'agriculture, il faut penser aussi à l'éducation, comment améliorer le système éducatif. Les familles paysannes dépensent entre 40 et 50% pour l'éducation de leurs enfants, cela veut dire qu'elles vont couper les arbres, vendre les animaux. »

## Rosanie Moïse, VETERIMED



Veterimed est une ONG haïtienne, fondée en 1991 avec pour mission de contribuer à définir et à faire appliquer une politique nationale de développement de l'élevage en Haïti, diminuer la dépendance du pays vis-à-vis des importations de denrées d'origine animale.

### Présentation du modèle Lèt Agogo.

C'est un modèle qui peut être appliqué à d'autres filières. Lèt Agogo est un programme de développement de la filière lait. Trois niveaux d'intervention : appui à la production animale, appui au renforcement organisationnel (organiser les acteurs paysans) et appui à la transformation et à la commercialisation (on insiste sur le renforcement des capacités locales et le choix de technologie adaptée).

Lèt Agogo a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des petits paysans par un appui technique aux unités familiales et sous-structurer le secteur laitier paysan. Il s'est fixé comme objectif de reconquérir le marché intérieur, de renforcer le réseau d'entreprises de transformation de lait et d'augmenter la capacité de production laitière, de renforcer les organisations de producteurs de lait et des alliances productives et commerciales entre les différents acteurs de la filière. Lèt Agogo est une entreprise sociale et économique. Au début, on a mis en place de petites entreprises avec des compétences externes très grandes pour les encadrer, mais la finalité est d'arriver à une entreprise très forte, avec très peu de compétences externes.

En termes de renforcement organisationnel, les laiteries du réseau Lèt Agogo ne sont pas la propriété de Veterimed. Lèt Agogo c'est plutôt un label que Veterimed met à la disposition des paysans. Toutes les organisations sont regroupées au sein d'une fédération qui s'appelle FENAPWOLA (Fédération Nationale des Producteurs de Lait, sigle en Créole). Cette fédération a pour mission de valoriser, de promouvoir l'entrepreneuriat en milieu rural en encourageant la transformation du lait frais local pour la création de revenus dans une logique d'économie sociale. FENAPWOLA regroupe et renforce les organisations de producteurs, développe l'entrepreneuriat des paysans producteurs de lait, assure la promotion du métier de producteur de lait, établit un dialogue entrepreneurial et social entre les différents acteurs de la filière et de la communauté, se propose de faire des plaidoyers afin de trouver les accompagnements nécessaires à la production laitière locale et de trouver des solutions à d'autres problèmes confrontés par ce secteur. Veterimed se désengage de plus en plus, mais contrôle le label. C'est une façon de s'assurer que la qualité des produits à l'intérieur des laiteries soit la même. La production respecte les normes de qualité. En Haïti, il n'y a pas de service d'inspection des aliments c'est Veterimed qui assure le contrôle interne des produits au niveau de Lèt Agogo.

### La vision de VETERIMED pour le développement du secteur

Créer de la valeur ajoutée en milieu rural et des revenus pour le plus grand nombre. Soutenir prioritairement les exploitations, encourager des alliances commerciales entre différentes catégories d'agents économiques, protéger l'environnement.

Pour le moment, nous travaillons avec 2500 producteurs qui maîtrisent les techniques d'élevage, et une cinquantaine de producteurs modèles est installée., En Haïti, on a de très petites exploitations, de 2000 hectares de terre, et les éleveurs possèdent en moyenne une à trois vaches. Ils fournissent chacun un gallon de lait par jour à la laiterie.

A Limonade, on est arrivé à légaliser 1000 carreaux de terre. Nous devons mettre ces terres en valeur, parce que, à cause de l'installation de l'Université, il y a une pression sur ces terres. Le problème d'urbanisation également est présent dans la zone surtout avec la création du Pparc industriel de Caracol, situé à proximité. Ces terres seront bientôt envahies si on n'arrive pas à les exploiter.

On a distribué 520 vaches, dont 90% à des femmes, dans le cadre du programme « Manman Bèf » mis en place avec le soutien d'AVSF et du Collectif Haïti de France. C'est un programme d'investissement. Il y a 21 organisations de producteurs qui fonctionnent actuellement à l'intérieur des 19 laiteries impliquées. FENAPWOLA, propriétaire du réseau, commence à prendre ses responsabilités. Il y a 19 conseils d'administration de laiterie fonctionnels. On a fait appel à un ingénieur en contrôle de qualité qui nous a aidés à mettre en place des bâtiments répondant aux normes d'hygiène et de qualité pour la transformation de lait. Il y a 29 laiteries qui sont construites selon ce modèle de bâtiments, 19 d'entre elles sont déjà fonctionnelles. Au niveau de ces laiteries, 150 emplois ont été créés. Ce sont de petites entreprises. Mais quand on considère le réseau, c'est quelque chose de très important. A l'intérieur des laiteries, on arrive à renforcer les institutions en mettant en place un système de gestion et de comptabilité. Le personnel est recyclé régulièrement, les matériels sont améliorés au fur et à mesure. Au niveau de la commercialisation, on a installé une centaine de points de vente, on a fait des alliances avec des commerçants, on a aussi un contrat de cantine scolaire depuis 2007 qui est renouvelé chaque année. En 2011, nous avions un contrat de 427 000 euros, maintenant on a un contrat de 519 000 euros. Cela dépasse le montant d'un contrat de l'Union Européenne avec une organisation haïtienne. Ce ne sont pas des dons, ce sont des achats, ce sont des produits que les paysans offrent et le Programme national de cantine scolaire (PNCS) et le Programme Alimentaire mondial décident d'acheter. 40% de ces montants vont aux producteurs, 17% sont utilisés pour payer les employés des laiteries.

## Quel est le rôle du CHF ?

L'atelier retient deux choses principales : la sécurisation foncière et le soutien aux initiatives de production et de transformation en priorisant l'agro-écologie intégrant la question du reboisement (arbre fruitier). Le troisième point fort concerne le plaidoyer sur les politiques commerciales.



## DES APARTES RECREATIFS

### Des pauses avec les produits Ethiquable



### Des repas animés



### Une belle soirée avec Rasin Ginen



## MOT DE CLOTURE

### Mise en scène d'un idéal de coopération



« Créer, c'est résister. Résister c'est créer »

Stéphane Hessel, Indignez-vous, 2011.

# Le développement en Haïti, un changement de paradigme nécessaire

## Tribune des partenaires



Les deux journées se sont terminées par un message final de nos partenaires haïtiens ayant fait le déplacement et animé en grande partie ces rencontres. A la question : « quel doit être le rôle des associations françaises dans la coopération avec Haïti ? », ils nous ont invités à :

- être à l'écoute des acteurs haïtiens et ne pas chercher à se substituer à eux, que ce soit la société civile, les mouvements sociaux, les autorités locales, l'Etat haïtien
- Aider la société civile, les secteurs sociaux

et les mouvements sociaux à se renforcer.

- Tenir compte du contexte culturel.
- Établir des relations saines dans le respect et la compréhension mutuelle. Pour les partenaires haïtiens, cela signifie, pour eux, développer une vision adaptée de la coopération (Ils doivent, pour eux-mêmes, réussir à collaborer entre acteurs).
- Être conscients que l'assistance ne règlera pas le problème d'Haïti.
- Soutenir un idéal de démocratie participative et de recherche du progrès : redéfinir les indicateurs de développement, de changement, de progrès pour clarifier ce que l'on fait ensemble.
- Ne pas affaiblir l'Etat haïtien : œuvrer pour que la coopération renforce la société civile et les mouvements sociaux, en tant que contre-pouvoirs pour qu'eux-mêmes aide l'Etat à prendre ses responsabilités.
- Faire en sorte que la coopération ne devienne pas une partie du problème haïtien.
- Toujours agir de telle sorte que les partenaires haïtiens se sentent des égaux.
- Influencer les organes médiatiques français pour une meilleure diffusion et qualité de l'information en France sur Haïti
- Agir en direction des politiques français pour qu'ils agissent en direction de leurs homologues haïtiens, non seulement le pouvoir exécutif, mais aussi le parlement (les commissions parlementaires et sénatoriales), et coopèrent avec eux, sur la Constitution, sur la question de l'élection des maires, sur l'état civil, sur le foncier...

## Message du Collectif Haïti de France

par Paul VERMANDE, Président

Nous remercions chaleureusement les amis haïtiens qui ont accepté de venir et de nous consacrer du temps dans une période difficile pour eux après le passage de la tempête Sandy et alors que des problèmes socio-économiques graves se posent dans leur pays. Leurs interventions nous ont aidés à mieux connaître la situation en Haïti, en Guadeloupe et en Guyane. Nous avons compris que les enjeux actuels vont bien au-delà des actions menées par les associations du CHF. Ils touchent :

- La gouvernance du pays, la décentralisation et donc pour nous les rapports avec les élus,
- L'état civil et les droits humains de base dont certains sont privés,
- La souveraineté alimentaire, et même la sécurité alimentaire depuis le passage de Sandy qui a détruit beaucoup de récoltes et fait périr des animaux.

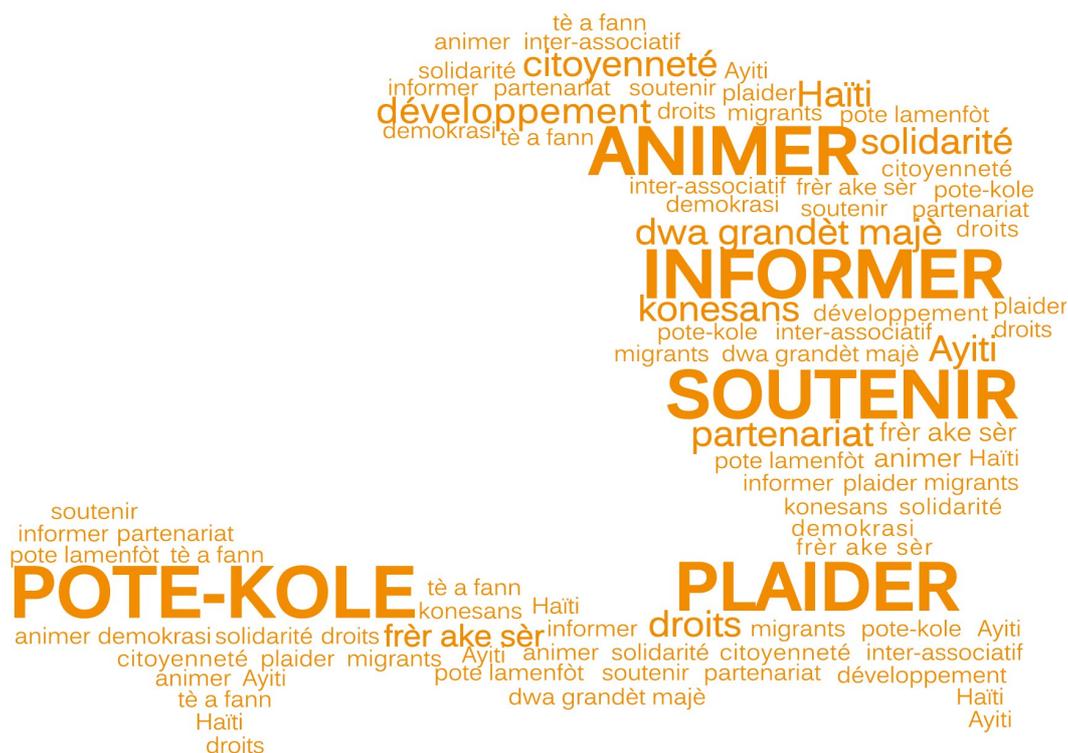
Nous avons tous eu, au cours de ces deux journées, des échanges et des rencontres très riches, spécialement dans les 6 ateliers. Les conclusions et les idées principales qui en sont sorties vont être reprises par le bureau et le CA, certaines pour agir dès maintenant, d'autres pour préparer l'AG annuelle du mois d'avril. Notamment, le « diagnostic institutionnel » a pu commencer au cours d'un atelier : merci à chacun d'entre vous de répondre à cette démarche quand il sera sollicité dans les semaines à venir. Pensez aussi dès maintenant à la possibilité de proposer des candidatures au CA lors de la prochaine AG.

Je note aussi que plusieurs ateliers ont demandé à ce que le CHF adopte une démarche plus politique et sollicite des audiences auprès de certains ministères.

Enfin, il faut être bien conscient que nos actions se déroulent ici et là-bas. N'hésitons pas à communiquer dans toutes nos régions et à faire connaître les réalisations qui sont fructueuses en Haïti ; n'hésitons pas à organiser des manifestations grand public qui valorisent les activités culturelles des artistes haïtiens.

Mutualisons nos idées, nos moyens, nos forces avec tous ceux qui ont une démarche citoyenne ici et là-bas en vue de favoriser le développement d'Haïti.

**Bon travail pour vous tous dans les associations, dans les collectifs régionaux, avec les élus et les autorités présentes.**



# Et après les RN 2012 et les 20 ans du CHF ?

par Frantz CADET, Secrétaire

**Ces 4èmes RN 2012 nous ont appris que nous tenions le bon cap, puisque :**

- nous avons travaillé avec ceux qui militent sur le terrain en Haïti et nous avons réussi l'adhésion de ceux qui agissent ici en France, à la cause et à la défense des droits humains des Haïtiens (en Haïti, en République Dominicaine, en France sur le territoire métropolitain et dans les départements français d'Amérique). **Merci à tous nos invités haïtiens et aux participants français.**
- nous avons compris comment entretenir et dynamiser la vigilance militante, en Haïti comme en France et combien il était nécessaire de produire une réflexion dynamique et positive quant au respect de la démocratie par les autorités haïtiennes. **Que du côté haïtien le GARR , Tèt Kolé de Guadeloupe et Aji pou moun de la Guyane soient remerciés pour leurs actions et que du côté français, le GISTI et MOM soient félicités pour leurs contributions.**
- nous avons appris à construire et à dynamiser notre réseau de partenaires en France pour mieux répondre aux besoins exprimés par nos partenaires acteurs de terrain en Haïti et pour y parvenir il est urgent de favoriser les échanges valorisant les cultures haïtienne et française. **Merci à tous ceux qui constituent le réseau CHF, à ceux d'Haïti Développement, de la PAFHA, de Pour Haïti, du GRAHN, d'Haïti Futur et du Collectif 2004 Images qui y ont contribué et à tous ceux qui persistent à l'enrichir d'idées et à l'étoffer de projets.**
- nous sommes convaincus que le développement ne peut être qu'une réponse aux problèmes identifiés par les populations concernées, qui privilégie les actions à moyen et long terme dans une perspective systématique de durabilité. Pour cela, il conviendrait de rechercher la valorisation des ressources, des savoir-faire locaux et la participation effective des populations aux prises de décision. **Merci en cela à la Fondation de France pour son soutien ; à l'APV et à VETERIMED, pour leurs modèles de réussites.**
- nous sortons d'ici décidés à s'imposer, de part et d'autre (France et Haïti), des obligations de transparence, de rigueur de gestion et de bilans partagés. C'est à ce prix-là que nous favoriserons la consolidation ou l'émergence d'une administration publique décentralisée, participative et protectrice du bien public. **Merci à nos adhérents français, à nos partenaires haïtiens de le comprendre et à celles qui en assurent la liaison Emeline, Cindy et Mathilde.**
- nous possédons avec NIH, USH, le Newsletter et le site, 4 outils servant à faire connaître la situation en Haïti. Pour cela, il faut poursuivre la formation des pigistes, soutenir l'épanouissement des médias démocratiques en Haïti, diffuser des publications sur la situation et sur l'évolution d'Haïti et de son peuple. **Merci aux pionniers individuels et à nos partenaires FOKAL et MEDIALTERNATIF d'avoir voulu nous accompagner dans cette quête d'informations.**
- nous avons pris conscience que concourir au développement du pays d'Haïti, revient :
  - à favoriser la réflexion et la coordination entre ONG et Associations ou Organisations de Solidarité Internationale intervenant en Haïti. **Merci à nos partenaires de l'EPFH et de la COEH.**
  - à poursuivre le plaidoyer auprès des Etats et des Collectivités Territoriales pour qu'ils limitent les dérives de la coopération et que les exigences qu'ils imposent dans le déroulement des projets et de leurs programmes tendent davantage à atteindre la satisfaction des receveurs plutôt que celle des donateurs, **Merci à tous les amis d'Haïti et à nos collaborateurs des Collectivités Territoriales, des groupes thématiques, des organes de presse et des associations de défense des droits humains en France et en Haïti.**

**MERCI à tous ceux qui ont rempli les 20 ans du CHF**

## Le programme

### Vendredi 2 novembre 2012

<b>9h30</b>	<b>Mots d'accueil</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Frantz Cadet, Secrétaire du Collectif Haïti de France</li> <li>• Paul Vermande, Président du Collectif Haïti de France</li> <li>• Un-Une représentant-e du Conseil Régional d'Ile de France</li> </ul>
<b>10h15</b>	<b>L'histoire du CHF au regard de l'histoire d'Haïti.</b> Retraçons plus de 20 ans de solidarité avec le peuple haïtien à travers des témoignages de personnes ayant marqué notre association. <i>Intervenants : Alain Le Gentil, Jean-Pierre Alaux, Jean-Michel Annequin, Frantz Cadet, Joseph Perreton. // Animateur : Gotson Pierre.</i>
<b>11h15</b>	Pause, en partenariat avec Ethiquable
<b>11h45</b>	Présentation du programme de l'après-midi et du samedi
<b>12h30</b>	Repas
<b>14h</b>	<b>Débat : Mieux comprendre Haïti : Quel engagement citoyen pour quel changement?</b> En abordant les problématiques de gouvernance, de démocratie, de justice, d'économie et de citoyenneté, les intervenants définiront le changement qu'ils souhaitent pour Haïti et le type d'engagement à mettre en œuvre. <i>Intervenants : Chavannes Charles, Gotson Pierre, Gérald Mathurin, Rosanie Moïse, Abner Septembre // Animateur : Philomé Robert</i>
<b>15h30</b>	Pause, en partenariat avec Ethiquable
<b>16h</b>	<b>Travail en atelier au choix :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- <b>L'approche territoriale du développement et la décentralisation :</b> <i>Qu'est-ce que le développement local ? Comment l'intégrer dans les pratiques de solidarité ?</i></li> <li>2- <b>Diagnostic du Collectif Haïti de France :</b> <i>quelle place, quel rôle et fonctionnement du CHF au regard du contexte haïtien et de la solidarité franco-haïtienne en 2012 ?</i></li> <li>3- <b>Capitalisation des actions de développement :</b> <i>Comment réussir à reproduire les actions de solidarité qui ont bien marché pour d'autres ? Quels sont nos savoir-faire à se transmettre? Travail à partir du Guide des Bonnes Pratiques de solidarité avec Haïti.</i></li> </ol>
<b>18h</b>	Apéro proposé par Ethiquable
<b>19h30</b>	Repas puis soirée musicale avec le groupe RASIN GINEN de l'association Haïti Chérie

## Samedi 3 novembre 2012

<b>9h30</b>	<b>Prise de parole des Haïtiens de Guadeloupe et de Guyane</b> Quelle situation des Haïtiens dans les territoires d'Outre-Mer? <i>Intervenants : Marie-Speranta Saint Victor, Milot Oxiène</i> <i>Animateur : René Soler</i>
<b>10h15</b>	Pause, en partenariat avec Ethiquable
<b>10h45</b>	<b>Travail en atelier au choix:</b>  4- <b>Droit à l'information</b> : <i>Quel état des lieux pouvons-nous faire du droit à l'information en Haïti ? Quels sont les enjeux à venir ?</i>  5- <b>Droits des migrants (état civil et identité)</b> : <i>Quelle est la responsabilité de chacun dans la défense de ces droits ? Quels sont les moyens de mobilisation pour les défendre ?</i>  6- <b>Droit à la souveraineté alimentaire</b> : <i>Quelle place pour l'agriculture familiale et paysanne souveraine en Haïti ? Comment soutenir au mieux les organisations haïtiennes qui se mobilisent autour de cette question ?</i>
<b>12h30</b>	Repas
<b>14h30</b>	<b>Le développement en Haïti, un changement de paradigme nécessaire !</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Découverte des pistes de travail retenues pendant les ateliers</li><li>• <b>Messages des partenaires haïtiens</b></li><li>• Mettons en scène notre idéal de coopération!</li><li>• Mot de clôture des 20 ans</li></ul>
<b>18h</b>	

## Les participants

### Liste participants aux 4e Rencontres Nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti

Nom	Prénom	Association	Région	Contact
ALPHONSE	Arol Enol	Association des étudiants haïtiens de Toulouse	Midi-Pyrénées	
AMADEI	Pauline	Ti Chans pou Haïti	Ile-de-France	paulinamadei@club-internet.fr
ANGLADE	Pierre	Collectif Haïti de France	Franche-Comté	piejerie@free.fr
ANNEQUIN	Jean-Michel	Collectif Haïti de France	Ile-de-France	saluton@hotmail.fr
ANTONY	Claudine	Collectif Saint Cado	Bretagne	
ARCHER	Evry	Communauté haïtienne du Nord de la France/CHF	Nord-Pas-de-Calais	evry.archer@sfr.fr
AUGUSTE	Madesen	EPEHD	Ile-de-France	madsen18@hotmail.fr
BABINET	Michèle	Alpha Haïti	Ile-de-France	
BAILLY	Odile	ATEFAT/CHF	Aquitaine	od_bailly@yahoo.fr
BARACHON	Jean-Pierre	APEH	Bretagne	ecoliers.en.haiti@free.fr
BARDETTE	Monette	Haïti Equitable	Ile-de-France	haiti.equitable@yahoo.com
BARON	Paul	Pour Haïti	Ile-de-France	paul.lucius@gmail.com
BARTHELEMY	Mimi	Ti moun Fou	Ile-de-France	contact@mimibarthelemy.com
BARZASI	Stéphanie		Ile-de-France	steph_barz@hotmail.com
BAZELAIS	Nerlande	Nanm culture	Ile-de-France	nbazelais@yahoo.fr
BEAUZILE	Raphaël	Amitiés Châtelleraut Haïti Cayes	Poitou-Charentes	r.beauzile@laposte.net
BELOT	Mathieu	FAFHG	Guadeloupe	federation.guad@yahoo.fr
BERGEYRON	Lucie	Collectif 2004 Images	Ile-de-France	info@collectif2004images.org
BERTHAUT	France	Collectif Haïti de France	Ile-de-France	fr.berthaut@free.fr
BERTHET	Dominique	Ass'Hum	Rhône-Alpes	d.berthet@yahoo.fr
BLANCHET	Stéphane	Ville de Sevran	Ile-de-France	sblanchet@ville-sevran.fr
BOIS	Christine	Blues Jam	Ile-de-France	boischristine@yahoo.fr
BONKOUNGOU-DUMAS	Agnès	AJAD	Ile-de-France	ajad.defrance@yahoo.fr
BRACESCHI	Ornella	Collectif Haïti de France	Ile-de-France	ornella.braceschi@free.fr
BUDEBERG	Claudie	Grandir en Haïti	Midi-Pyrénées	claudietarn@yahoo.fr
BUTEL	Constance	Ti Chans pou Haïti	Ile-de-France	constancebutel@hotmail.com
CADET	Frantz	Relais Fondation Max Cadet/CHF	Midi-Pyrénées	frcadet@free.fr
CHARLES	David	PAFHA	Ile-de-France	coordination@pafha.fr
CHAUVEAU	Françoise	Collectif Saint Cado	Bretagne	
COIFFARD	Julia	Anafé	Ile-de-France	julia.coiffard@anafe.org
CONSTANT	Lucette	AFHSEC-CHASO	Ile-de-France	collectifchaso@free.fr
COUDER	Jean-Pierre	Kayiti		jp.couder@numericable.fr
DA COSTA	Joël	Solidarité laïque	Ile-de-France	jdacosta@solidarite-laique.asso.-fr
DELEAU	Gislène	Collectif Haïti de France	Ile-de-France	gislene.deleau@orange.fr

DESCHAMPS	Jocelyne	AFHSEC-CHASO	Ile-de-France	collectifchaso@free.fr
DESCHAMPS	Francis	Photo-Club de Montataire	Ile-de-France	fdeschamps@montataire.net
DORCEUS	Odéél	Collectif Haïti de France	Ile-de-France	odorceus2000@yahoo.fr
DOUIN	Laurent	Les calinous d'Haïti	Midi-Pyrénées	lescalinous@sfr.fr
DOXY	Carolle	Les Petits Amis d'Haïti	Ile-de-France	apa.haiti@free.fr
DROGUE	Cindy	Collectif Haïti de France	Ile-de-France	contact@collectif-haiti.fr
DU FRETAY	Danielle	Alpha Haïti	Ile-de-France	
DUFLO	Marie	GISTI	Ile-de-France	duflo@gisti.org
DURAND	Bernadette	Haïti Soleil d'Espérance	Centre	famillej-j.durand@laposte.net
EL GHAZALI	Rachida	Journaliste	Ile-de-France	
EPINAT	Christiane	Collectif Haïti de France	Rhône-Alpes	christiane.epinat@wanadoo.fr
ESTEVE	Christiane	Désir d'Haïti	Ile-de-France	desir.haiti@laposte.net
FANON MENDES-FRANCE	Mireille	Fondation Frantz Fanon	Ile-de-France	mfanonmendesfrance@gmail.com
FENOY	Gérard	France Amérique Latine	Ile-de-France	falnationale@franceameriquelatine.fr
FEVRY	Michel	PAFHA	Ile-de-France	coordination@pafha.fr
FLEURDEUS	Peterson	Association des étudiants haïtiens de Toulouse	Midi-Pyrénées	petersonfleurdeus@yahoo.fr
FOURNIE	Bernadette	Collectif Haïti de France	Ile-de-France	b.fournie@wanadoo.fr
FRANCOIS	Linda	APESE- HAITI/CHF	Ile-de-France	apesehaiti@hotmail.fr
GADEN	Serge	Collectif Haïti de France	Rhône-Alpes	serge.gaden@free.fr
GADEN	Thérèse	Collectif Haïti de France	Rhône-Alpes	therese.gaden@wanadoo.fr
GALLET	Dominique		Ile-de-France	dominique.gallet@laposte.net
GILBERT	Marie-Laure	Alpha Haïti	Ile-de-France	mlauregilbert@wanadoo.fr
GIORDANI	Jean-Pierre	Centre Anacaona de Défense des Droits Humains et des Libertés des Haïtiens	Ile-de-France	jean-pierre.giordani@noos.fr
GIORDANI	Chantal	Centre Anacaona de Défense des Droits Humains et des Libertés des Haïtiens	Ile-de-France	chantal.giordani@noos.fr
GIROD	Roland	Zanmi Lotbòdlò–Les amis d'Haïti	Franche-Comté	zanmi-lotbodlo@laposte.net
GREVECHE	Geneviève	Timoun Lekol	Ile-de-France	ggrevehég69@numericable.fr
GUERIN	Chantal	AFHSEC-CHASO/CHF	Ile-de-France	collectifchaso@free.fr
GUILMIN	Dominique	CG des Côtes d'Armor	Bretagne	
HAGUET	Marie Claire	Collectif Haïti de France	Midi-Pyrénées	Marie-claire.haguet@wanadoo.fr
HENRYS	Reynold	Collectif Haïti de France	Ile-de-France	reyhenrys@yahoo.fr
IGLESES	Pomme	CADR	Rhône-Alpes	pomme.igleses@cad.fr
JEANTY	Jean-Delimon	Fondation Max Cadet	Midi-Pyrénées	delino10@yahoo.fr
JOANNIN	Elisabeth	GRAF	Ile-de-France	eliludhu@aol.com
JOSEPH	Jean Smith	Mouvement Haïtien pour une Conscience Nationale	Ile-de-France	jeansmith65@hotmail.fr
JOUVIN	Leon-Pierre	GAFE	Basse-Normandie	leonpierrejouvin@yahoo.fr

JOYEUX	Viviane	Collectif Haïti de France	Ile-de-France	viviane1950@hotmail.fr
KOLIE	Jean-Philippe	Zanmi La Santé	Ile-de-France	jeanphilip.kolie@yahoo.fr
LAFOREST	Daniel	Collectif 35 des Amis d'Haïti	Bretagne	adlaforest@free.fr
LANSARD	Arnaud	Scouts et Guides De France	Ile-de-France	arnaud.lansard@gmail.com
LAPLACE	Jean-Clifod	EPEHD	Ile-de-France	madsen18@hotmail.fr
LE CLEZIO	Roland	Collectif 35 des Amis d'Haïti	Bretagne	roland.le-clezio@wanadoo.fr
LE PAJOLEC	Isabelle	Haïti Soleil d'Espérance	Centre	isacathe@yahoo.fr
LERAY	Bernard	Collectif Haïti de France	Ile-de-France	bernard-leray@voila.fr
LESCOT	Anne	Collectif 2004 Images	Ile-de-France	info@collectif2004images.org
LOGEZ	Catherine	Grandir en Haïti	Midi-Pyrénées	catherine.logez@neuf.fr
LOPEZ	Nadine		PACA	lopez.nadine@free.fr
LURTUBIA	Anne	Médecins du Monde	Ile-de-France	anne.urtubia@wanadoo.fr
MARTIN PREVEL	Charles	Ti Chans pou Haïti	Ile-de-France	charlesmartinprevel@hotmail.com
MEDINA	Félicia	Cités Unies France	Ile-de-France	f.medina@cites-unies-france.org
MILLION	Cristina		Ile-de-France	
MINCK	Raphaël	Désir d'Haïti	Ile-de-France	desir.haiti@laposte.net
MURRAY	Christine	Zanmi La Santé	Ile-de-France	zanmiparis@mac.com
NOUVELLON	Marc	Energie Sans Frontière	Rhône-Alpes	nouvellonmarc@gmail.com
OHRESSER	Marie-Dominique	Chrétiens SIDA	PACA	dominique.ohresser@wanadoo.fr
OLIVIER	Djems		Ile-de-France	
ORY	Mathilde	Collectif Haïti de France	Ile-de-France	associations@collectif-haiti.fr
PERRETON	Jo	Ass'Hum	Rhône-Alpes	email@asshum.org
PISSIER	Jacques	Haïti Soleil d'Espérance	Centre	jacques.pissier@orange.fr
PONTHIEUX	Régis	GRAF Paris	Ile-de-France	regispont@numericable.fr
PRESNA	Frankie	Les Petits Amis d'Haïti	Ile-de-France	apa.haiti@free.fr
REMERAND	Marcelle	AED	Centre	remerand.marcelle@creaweb.fr
RICHARD	Anita		Ile-de-France	anita.richard@lotus-sacre.com
ROBERT	Jean-Louis	Codev Occitanie	Midi-Pyrénées	codevoccitanie@wanadoo.fr
ROUDIL	Louise	Les calinoux d'Haïti	Midi-Pyrénées	louise.roudil@gmail.com
SAUVIGNET	Emeline	Collectif Haïti de France	Ile-de-France	partenariat@collectif-haiti.fr
SCHAUMANS	greet	Broederlijk Delen/COEH	Belgique	greet.schaumans@broederlijkdelen.be
SELME	Dany	Haïti Futur	Ile-de-France	
SICAMOIS	Joelle	SOS ESF	Ile-de-France	jsicamois@sosesf.org
SINKENS	Bernadette	Broederlijk Delen/COEH	Belgique	
SOLER	René	Timoun Restavèk de Belbeuf/CHF	PACA	renesoler@free.fr
ST-PAUL	Véronique	Collectif Haïti de France	Ile-de-France	vero.sntpaul@orange.fr
ST-PAUL	Pierre Rodrigue		Ile-de-France	
STRABONI	Anne-Marie	Hispaniola	PACA	haitifleur@wanadoo.fr
TAFFIN	Dominique	Soutien aux haïtiens	Ile-de-France	dominique.taffin@club-internet.-

				fr
TAYLOR	Andy	Haïti Support Group / COEH		ataylor666@hotmail.com
TEDOLDI	Michel		Ile-de-France	tedoldi.legrand@free.fr
TESTUD	Jean-Louis	Ville de Suresne	Ile-de-France	mchenneviere@ville-suresnes.fr
THIJSEN	Lut	Broederlijk Delen/COEH	Belgique	
TICKES	Georges	L'Espérance	Ile-de-France	g.tickes@mairie-massy.fr
TZONIS	Nicoles	Amnesty International	Ile-de-France	caraibes@amnesty.fr
VERMANDE	Paul	Lyon Haïti Partenariat/CHF	Rhône-Alpes	vermandepaul@wanadoo.fr
VERMANDE	Magguy	Lyon Haïti Partenariat	Rhône-Alpes	vermandemaguy@wanadoo.fr
VULLIEZ	Estelle	Ville de Sevran	Ile-de-France	evulliez@ville-sevran.fr
WARGNY	Christophe	Collectif Haïti de France	Ile-de-France	chwargny@sfr.fr

# Présentation des Intervenants

- **ALAUX Jean-Pierre** : Membre fondateur du CHF et membre du conseil d'administration entre 1986 et 1997, ancien journaliste, actuel juriste en droit des étrangers.
- **ANNEQUIN Jean-Michel** : Membre du conseil d'administration du CHF entre 1995 et 2010, rédacteur d'Une Semaine en Haïti pendant 15 ans.
- **CADET Frantz** : Secrétaire du Collectif Haïti de France depuis 2008, président du Collectif Haïti des Associations de Midi-Pyrénées, président du Relais France-Europe de la Fondation Max Cadet.
- **CHARLES Chavannes** : Défenseur des droits humains et président du Groupe d'Appui aux Réfugiés et Rapatriés, association haïtienne de défense des droits des réfugiés et rapatriés haïtiens.
- **LE GENTIL Alain** : Coopérant en Haïti de 1982 à 1986, membre fondateur du CHF et membre du conseil d'administration de 1986 à 1989, actuel administrateur d'Univers-SEL, association de solidarité entre producteurs de sel artisanal dans le monde.
- **MOISE Rosanie** : Directrice de Veterimed, ONG haïtienne de promotion de l'agriculture paysanne et familiale haïtienne.
- **OXIGENE Milot** : Membre du Kolektif Aji Pou Moun (KAM) en Guyane, soutien aux Haïtiens de Guyane.
- **PIERRE Gotson** : Journaliste et coordinateur du Groupe Médialternatif, association haïtienne de professionnels de la communication et de diffusion d'informations alternatives.
- **PERRETON Joseph** : Trésorier de l'association Ass'Hum, membre du CHF depuis 2004.
- **ROBERT Philomé** : Journaliste sur France 24, auteur de « Exil au Crépuscule » et co-auteur de « Haïti réinventer l'avenir ».
- **SEPTEMBRE Abner** : Membre fondateur de l'Association des Paysans de Vallue (APV), organisation de base haïtienne agissant à Vallue dans le milieu rural, éducation, santé, agro-tourisme et promotion d'entreprise, actuel conseiller de l'APV.
- **SAINT-VICTOR Marie-Speranta** : Secrétaire de l'association des Haïtiens de Guadeloupe Tet Kole, soutien aux Haïtiens de Guadeloupe.
- **VERMANDE Paul** : Président du Collectif Haïti de France depuis 2008, membre de Lyon Haïti Partenariat, membre du Réseau Rhône Alpes pour Haïti.

Faire des graphiques avec :

137 participants sur les deux jours dont 98 le vendredi et 97 le samedi.

Parmi eux:

- 45% représentaient des associations membres
- 19% des associations non-membres
- 15% des individus membres
- 8% individus non-membres
- 3% d'ONG
  
- 3 % de collectivités locales

et 7% étaient invités par le CHF (partenaires d'Haïti, de Guadeloupe et de Guyane, intervenants extérieurs, journalistes, élus...)

Étaient représentées les régions suivantes:

- 65% d'Ile-de-France
  
- 8% Rhône-Alpes
  
- 6% de Bretagne
  
- 5% Centre
  
- 5% PACA
  
- 2% Franche-Comté
  
- 1% Poitou-Charentes
  
- 1% Basse-Normandie

**Et 6% de l'Union Européenne (Belgique, Angleterre)**

## Parole de partenaires, Parole de participants

*« Le CHF n'est pas un bailleur conventionnel, c'est un vrai partenaire qui nous accompagne, nous conseille, nous respecte, c'est un échange »*

\*

*« Cela me donne envie de créer en Haïti le « réseau des partenaires du CHF » qui pourrait constituer une caisse de résonance pour porter depuis là-bas le plaidoyer autour de la question 'pour une coopération qui marche »*

\*

*« Bravo pour vos rencontres c'était vraiment très intéressant!! »*

\*

*« Je redis aussi ma grande satisfaction d'avoir participé aux 20 ans du Collectif »*

\*

*« Au plaisir de se rencontrer de nouveau... »*

\*

*« Bonne continuation à vous et encore Bravo pour ces journées »*

\*

*« Merci pour toute l'organisation et l'accueil chaleureux »*

\*

*« Merci encore pour ces deux fabuleuses journées »*





**20 ANS DE SOLIDARITÉ  
AVEC LE PEUPLE HAÏTIEN**

*Des droits à conquérir, un développement à réussir !*